Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

OMPO

Les oiseaux d'eau dans le delta du fleuve Sénégal

Petit guide de détermination et de dénombrement

PROJET
RESSOURCE

Site des zones
humides sahéliennes
du SWM Programme

Citer comme suit:
Triplet, P., Dupart, J.-M., Buvat, J., Lecat, J.-M. et Sylla S.I. 2021. *Les oiseaux d'eau dans le delta du fleuve Sénégal - Petit guide de détermination et de dénombrement.* Rome, FAO. https://doi.org/10.4060/cb7860fr

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

ISBN 978-92-5-135403-2
© FAO, 2021

Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BYNCSA 3.0 IGO; https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

Cette publication a été produite avec le soutien financier du Fond français pour l'environnement mondial et de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de la FAO et ne reflète pas nécessairement les opinions du Fond français pour l'environnement mondial et de l'Union européenne.

Les oiseaux d'eau dans le delta du fleuve Sénégal

Petit guide de détermination et de dénombrement

Préparé par:
Patrick Triplet, Jean-Marie Dupart,
Jacques Buvat, Jean-Michel Lecat et Seydina Issa Sylla,
Oiseaux migrateurs du paléarctique occidental (OMPO)

Résumé

Ce petit guide n'a pour ambition que de fournir aux agents des parcs nationaux, aux éco-guides des parcs, aux guides touristiques, aux apprentis ornithologues et aux étudiants, un catalogue des principales espèces d'oiseaux d'eau visibles dans le delta du fleuve Sénégal, qui doivent donc être dénombrées au cours des opérations prévues à cet effet. Quelques conseils sont également donnés pour faciliter l'organisation des dénombrements d'oiseaux d'eau, en particulier lors de la grande opération du 15 janvier.

Référence conseillée: Triplet P., Dupart J.-M., Buvat J., Lecat J.-M. et Sylla S. I. (2020). *Les oiseaux d'eau dans le delta du fleuve Sénégal: petit guide de détermination et de dénombrement*. OMPO, DPN, 138 pages.

Auteurs

Patrick TRIPLET: OMPO/Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard: patrick.triplet1@orange.fr

Jean-Marie DUPART: jean-mariedupart@hotmail.fr

Jacques BUVAT: jacques@buvat.org

Jean-Michel LECAT: jml.senegal@gmail.com

Seydina Issa SYLLA: OMPO Sénégal: issawet@gmail.com

Le lecteur intéressé trouvera également des informations sur le site oiseaux.net (https://www.oiseaux.net), que nous souhaitons remercier de nous avoir autorisés à reproduire les photos des espèces qui nous manquaient.

Ce guide a été produit avec le soutien financier du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et de l'Union européenne dans le cadre des activités du Projet RESSOURCE (Renforcement d'expertise au sud du Sahara sur les oiseaux et leur utilisation rationnelle en faveur des communautés et de leur environnement). Les auteurs remercient le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et l'Union européenne pour leur soutien à l'élaboration de ce travail.

Les appellations employées dans ce guide et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le contenu des textes relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions du FFEM et de l'Union européenne, ni les vues ou les politiques de la FAO.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé *ii*
Pourquoi ce guide? *vi*
Remerciements *vii*

I. LE DELTA DU SÉNÉGAL: UN SITE D'HIVERNAGE MAJEUR EN AFRIQUE DE L'OUEST **1**

II. LES MÉTHODES DE DÉNOMBREMENT **2**

III. LES DIFFÉRENTES ESPÈCES **16**

Anatidés / Anatidae

Dendrocygne fauve *(Dendrocygna bicolor),* Fulvous Whistling Duck *18*
Dendrocygne veuf *(Dendrocygna viduata),* White-faced Whistling Duck *19*
Ouette d'Égypte *(Alopochen aegyptiacus),* Egyptian Goose *20*
Oie-armée de Gambie *(Plectropterus gambensis),* Spur-winged Goose *21*
Canard à bosse *(Sarkidiornis melanotos),* Knob-billed Duck *22*
Anserelle naine (*Nettapus auritus),* Pygmy Goose *23*
Canard siffleur *(Mareca penelope),* Wigeon *24*
Sarcelle d'hiver *(Anas crecca),* Teal *25*
Canard pilet *(Anas acuta),* Pintail *26*
Sarcelle d'été *(Spatula querquedula),* Garganey *27*
Canard souchet *(Spatula clypeata),* Shoveler *28*
Marmaronette marbrée *(Marmaronetta angustirostris),* Marbled Duck *29*
Fuligule milouin *(Aythya ferina),* Common Pochard *30*
Fuligule morillon *(Aythya fuligula),* Tufted Duck *31*
Fuligule nyroca *(Aythya nyroca),* Ferruginous Duck *32*

Grèbes / Grebes

Grèbe à cou noir *(Podiceps nigricollis),* Black-necked Grebe *33*
Grèbe castagneux *(Tachybaptus ruficollis),* Little Grebe *34*

Cormorans et alliés / Cormorants & allies

Cormoran à poitrine blanche *(Phalacrocorax lucidus),* White-breasted Cormorant *35*
Cormoran africain *(Microcarbo africanus),* Reed Cormorant *36*
Anhinga d'Afrique *(Anhinga rufa),* African Darter *37*

Hérons / Herons

Bihoreau gris *(Nycticorax nycticorax),* Black-crowned Night Heron *38*
Héron strié (*Butorides striatus),* Striated Heron *39*
Crabier chevelu *(Ardeola ralloides),* Squacco Heron *40*
Héron garde-bœufs *(Bubulcus ibis),* Western Cattle Egret *41*
Aigrette ardoisée *(Egretta ardesiaca),* Black Heron *42*
Aigrette à gorge blanche *(Egretta gularis),* Western Reef Heron *43*
Aigrette garzette (*Egretta garzetta),* Little Egret *44*
Héron ou Aigrette intermédiaire *(Ardea intermedius),* Intermediate Egret *45*
Grande Aigrette *(Casmerodius albus),* Great Egret *46*
Héron mélanocéphale *(Ardea melanocephala),* Black-headed Heron *47*
Héron cendré *(Ardea cinerea),* Grey Heron *48*

Héron pâle *(Ardea monicae)*, Grey Heron *(monicae)* 49
Héron pourpré *(Ardea purpurea)*, Purple Heron 50
Héron goliath *(Ardea goliath)*, Goliath Heron 51
Scopidés / Scopidae
Ombrette africaine *(Scopus umbretta)*, Hamerkop 52
Pélicans / Pelicans
Pélican blanc *(Pelecanus onocrotalus)*, Great White Pelican 53
Pélican gris *(Pelecanus rufescens)*, Pink-backed Pelican 54
Cigognes et alliés / Storks & allies
Tantale ibis *(Mycteria ibis)*, Yellow-billed Stork 55
Cigogne noire *(Ciconia nigra)*, Black Stork 56
Cigogne blanche *(Ciconia ciconia)*, White Stork 57
Ibis et Spatules / Ibises and Spoonbills
Ibis falcinelle *(Plegadis falcinellus)*, Glossy Ibis 58
Ibis sacré *(Threskiornis aethiopicus)*, African Sacred Ibis 59
Spatule d'Europe *(Platalea leucorodia)*, European Spoonbill 60
Spatule d'Afrique *(Platalea alba)*, African Spoonbill 61
Flamants / Flamingos
Flamant rose *(Phoenicopterus ruber)*, Greater Flamingo 62
Flamant nain *(Phoenicopterus minor)*, Lesser Flamingo 63
Rallidés / Rallidae
Râle à bec jaune *(Amaurornis flavirostra)*, Black Crake 64
Gallinule poule-d'eau *(Gallinula chloropus)*, Moorhen 65
Gallinule africaine *(Paragallinula angulata)*, Lesser Moorhen 66
Talève d'Afrique *(Porphyrio madagascariensis)*, African Swamphen 67
Talève d'Allen *(Porphyrio alleni)*, Allen's Gallinule 68
Foulque macroule *(Fulica atra)*, Coot 69
Grues / Cranes
Grue couronnée *(Balearica pavonina)*, Black Crowned Crane 70
Jacanas / Jacanas
Jacana à poitrine dorée *(Actophilornis africana)*, African Jacana 71
Limicoles / Shorebirds
Rhynchée peinte *(Rostratula benghalensis)*, Greater Painted-snipe 72
Huîtrier pie *(Haematopus ostralegus)*, Eurasian Oystercatcher 73
Échasse blanche *(Himantopus himantopus)*, Black-winged Stilt 74
Avocette élégante *(Recurvirostra avosetta)*, Avocet 75
Oedicnème du Sénégal *(Burhinus senegalensis)*, Senegal Thick-knee 76
Oedicnème du Cap ou Oedicnème tachard *(Burhinus capensis)*, Spotted Thick-knee 77
Courvite isabelle *(Cursorius cursor)*, Cream-colored Courser 78
Courvite de Temminck *(Cursorius temminckii)*,Temminck's Courser 79
Glaréole à collier *(Glareola pratincola)*, Collared Pratincole 80
Petit gravelot *(Charadrius dubius)*, Little Ringed Plover 81
Grand gravelot *(Charadrius hiaticula)*, Ringed Plover 82
Pluvier pâtre ou Gravelot pâtre *(Charadrius pecuarius)*, Kittlitz's Plover 83
Gravelot à collier interrompu *(Charadrius alexandrinus)*, Kentish Plover 84

Pluvier argenté *(Pluvialis squatarola),* Grey Plover 85
Vanneau à éperons *(Vanellus spinosus),* Spur-winged Lapwing 86
Vanneau à tête noire *(Vanellus tectus),* Black-headed Lapwing 87
Vanneau du Sénégal *(Vanellus senegallus),* African Wattled Lapwing 88
Bécasseau maubèche *(Calidris canutus),* Knot 89
Bécasseau sanderling *(Calidris alba),* Sanderling 90
Bécasseau minute *(Calidris minuta),* Little Stint 91
Bécasseau de Temminck *(Calidris temminckii),* Temminck's Stint 92
Bécasseau cocorli *(Calidris ferruginea),* Curlew Sandpiper 93
Bécasseau variable *(Calidris alpina),* Dunlin 94
Combattant varié *(Calidris pugnax),* Ruff 95
Bécassine des marais *(Gallinago gallinago),* Common Snipe 96
Barge à queue noire *(Limosa limosa),* Black-tailed Godwit 97
Barge rousse *(Limosa lapponica),* Bar-tailed Godwit 98
Courlis corlieu *(Numenius phaeopus),* Eurasian Whimbrel 99
Courlis cendré *(Numenius arquata),* Eurasian Curlew 100
Chevalier arlequin *(Tringa erythropus),* Spotted Redshank 101
Chevalier gambette *(Tringa totanus),* Common Redshank 102
Chevalier stagnatile *(Tringa stagnatilis),* Marsh Sandpiper 103
Chevalier aboyeur *(Tringa nebularia),* Common Greenshank 104
Chevalier cul-blanc *(Tringa ochropus),* Green Sandpiper 105
Chevalier sylvain *(Tringa glareola),* Wood Sandpiper 106
Chevalier guignette *(Tringa hypoleucos),* Common Sandpiper 107
Tournepierre à collier *(Arenaria interpres),* Ruddy Turnstone 108

Laridés / Laridae

Mouette rieuse *(Larus ridibundus),* Black-headed Gull 109
Mouette à tête grise *(Larus cirrocephalus),* Grey-headed Gull 110
Goéland railleur *(Larus genei),* Slender-billed Gull 111
Goéland d'Audouin *(Larus audouinii),* Audouin's Gull 112
Goéland leucophée *(Larus michaellis),* Yellow-legged Gull 113
Goéland brun *(Larus fuscus),* Lesser Black-backed Gull 114
Sterne naine *(Sternula albifrons),* Little Tern 115
Sterne hansel *(Gelochelidon nilotica),* Gull-billed Tern 116
Sterne caspienne *(Hydroprogne caspia),* Caspian Tern 117
Guifette moustac *(Chlidonias hybridus),* Whiskered Tern 118
Guifette leucoptère *(Chlidonias leucopterus),* White-winged Tern 119
Guifette noire *(Chlidonias niger),* Black Tern 120
Sterne caugek *(Thalasseus sandvicensis),* Sandwich Tern 121
Sterne royale *(Thalasseus maximus),* Royal Tern 122
Sterne pierregarin *(Sterna hirundo),* Common Tern 123

ET DU CÔTÉ DES RAPACES… 124

Pygargue vocifer *(Haliaeetus vocifer),* African Fish Eagle 124
Balbuzard pêcheur *(Pandion haliaetus),* Osprey 125
Busard des roseaux *(Circus aeruginosus),* Marsh Harrier 126

CONCLUSION 127

Pourquoi ce guide?

Le delta du Sénégal accueille chaque année des centaines de milliers d'oiseaux d'eau. Le visiteur, peu accoutumé à l'identification, ne manquera pas de se poser la question suivante: quel est cet oiseau? Et il n'aura peut-être pas envie d'acheter un ouvrage qui ne va lui servir que quelques jours. L'ornithologue amateur, le garde des parcs nationaux, l'éco-guide, le guide touristique souhaiteront certainement renseigner le visiteur mais la plupart d'entre eux ne disposent pas d'un ouvrage simple qui leur permettrait de le faire. Et certains d'entre eux ne sont pas encore totalement familiarisés avec toutes les espèces de ce riche peuplement. Ce guide n'a pour seule prétention que d'offrir la possibilité – à qui en a besoin – de trouver le nom de l'espèce d'oiseau qui fait l'objet d'une curiosité légitime. Il peut également aider les personnes chargées de dénombrer les oiseaux d'eau à vérifier que l'espèce qu'elles ont sous les yeux est déterminée correctement. Il aborde enfin quelques notions clés sur les techniques de dénombrement.

Les textes suivants insistent sur l'utilité de ce petit guide lors des opérations de dénombrement des oiseaux d'eau car il s'agit d'un outil fortement demandé par de nombreux compteurs qui peut également être utilisée par les non spécialistes, et tel est notre objectif.

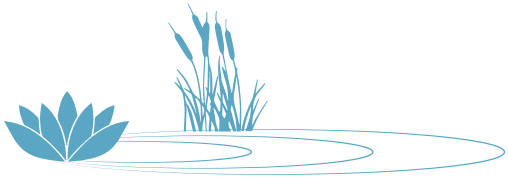

Remerciements

Nous voudrions en outre remercier Julien Birard, Simon Cavailles, Daniel Cornelis, Ian Davies - Macaulay Library, Rob Drummond, Honza Grünwald - Macaulay Library, Alexander Hiley, Peter Kennerley - Macaulay Library, Vincent Legrand, Christoph Moning - Macaulay Library, David Monticelli, Daniele Occhiato, Bruno Portier, Sylvain Reyt, Luke Seitz - Macaulay Library, Thanasis Tsafonis - Macaulay Library, Nigel Voaden, pour les photos mises à notre disposition.

1. Le delta du Sénégal: un site d'hivernage majeur en Afrique de l'ouest

D'étendue modeste par rapport aux deux entités géantes que sont le delta intérieur du Niger au Mali et le bassin du lac Tchad, le delta du fleuve Sénégal constitue le troisième quartier d'hiver des oiseaux migrateurs d'Afrique subsaharienne pour les oiseaux d'eau. Fréquenté depuis plusieurs décennies par de nombreux ornithologues, il est certainement le site dont l'avifaune est la mieux suivie à long terme. Après les récits de René de Naurois (1969) sur ce qu'était le delta avant sa «mise en valeur» agricole et la création du Parc national des oiseaux du Djoudj (PNOD) au début des années 1970, le delta a fait l'objet d'opérations de dénombrements suffisamment précises qui ont établi son importance pour l'hivernage des oiseaux d'eau.

La rive gauche du delta se situe au nord-ouest du Sénégal, entre Dagana et Saint-Louis entre 16° et 16°30 de latitude nord, et entre 15°30 et 16°30 de longitude ouest. Elle couvre environ 5 000 kilomètres carrés et elle est parcourue par un réseau hydrographique assez dense au sud et à l'est du cours principal du fleuve.

La partie mauritanienne du delta se poursuit jusqu'au Chott Boul, bras fossile extrême du fleuve vers le nord, situé à plus de 30 kilomètres au nord des limites du Djoudj, à 16°36 de latitude nord. Le Parc national du Diawling (PND) y couvre 16 kilomètres carrés de zones inondables et non-inondables. La fonctionnalité écologique du delta serait incomplète sans la sebkha de l'Aftout es Sahéli, qui, depuis le Chott Boul au sud, est régulièrement inondée depuis la fin des années 1990 jusque vers 16°47 de latitude nord. Approvisionné en eau douce depuis le fleuve, le Grand Lac sud de l'Aftout es Sahéli couvre 60 à 75 kilomètres carrés.

2. Les méthodes de dénombrement

➔ Les méthodes de dénombrement général

Le delta du Sénégal est le site le plus régulièrement recensé en Afrique de l'Ouest, avec les premiers dénombrements structurés remontant aux années 1970 (Roux *et al.*, 1976-1977, 1978). Depuis 1989, ils sont réalisés tous les ans au mois de janvier selon le même protocole, qui prévoit une collaboration entre la Direction des parcs nationaux du Sénégal (DPN), l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) devenu Office français de la biodiversité (OFB) en 2020, et l'Institut européen pour les oiseaux migrateurs et leurs habitats (OMPO).

Il est inutile de revenir longuement sur l'utilité et les méthodes de dénombrements. Il faut, toutefois, retenir qu'il est essentiel de respecter les points suivants:

- Avoir le matériel nécessaire: jumelles et télescope (quand cela est possible), carnet et crayon.
- Connaître la zone: disposer si possible d'une carte la plus précise possible.
- Choisir son ou ses points d'observation: bien voir et ne pas être vu.
- Compter tôt le matin et avec le soleil dans le dos.
- S'assurer de la correcte détermination des espèces.
- Dénombrer et prendre des repères si les points d'observation sont nombreux; estimer en cas d'effectifs importants.

De plus, pour être performant, rien ne remplace la pratique. C'est pourquoi il faut compter souvent, le plus souvent possible, afin de réduire la marge d'erreur qui est très élevée chez les compteurs non expérimentés et qui diminue ensuite progressivement avec une pratique de comptage régulière.

Les effectifs de canards sont parfois si importants sur le Grand Lac, que seuls les ornithologues les plus expérimentés peuvent les dénombrer

➔ Les méthodes de dénombrement des oiseaux d'eau sur les zones humides du fleuve Sénégal

Dénombrement des oiseaux d'eau dans le Parc national des oiseaux du Djoudj (PNOD)

Avec l'expérience, il s'avère que le site n'est pas si facile à dénombrer. Diverses sources d'erreurs peuvent conduire à mal estimer les effectifs et, plus particulièrement, à les sous-estimer.

Il existe deux types de dénombrement à exécuter:

- Le dénombrement de la mi-janvier, période choisie au niveau mondial par Wetlands International, organisme chargé de la coordination internationale des comptages.
- Le dénombrement mensuel qui contribue à une meilleure connaissance du fonctionnement ornithologique du parc.

Le dénombrement de janvier

A. Couverture géographique de la zone à dénombrer

En raison de la diversité des habitats et de la superficie du PNOD, la zone a été découpée en sept secteurs géographiques bien distincts afin d'effectuer le dénombrement du plus grand nombre d'oiseaux d'eau en l'espace d'une journée (voir carte 1).

Carte 1: Découpage du Parc national des oiseaux du Djoudj et de sa périphérie en secteurs de comptage

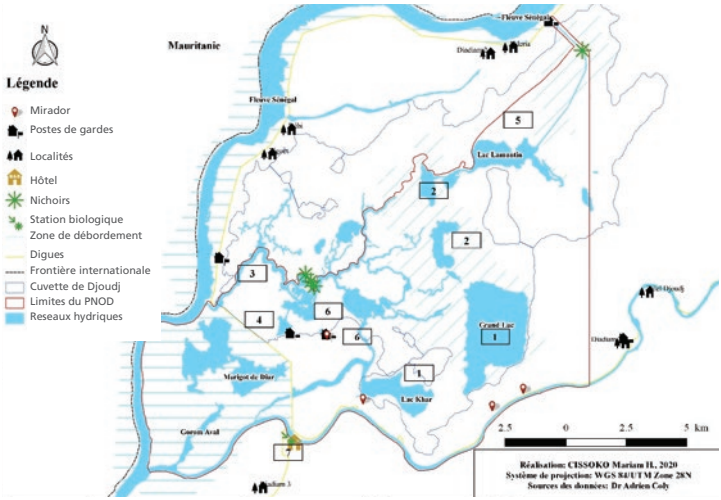

Découpage du site en sept secteurs:

1. Le Grand Lac et Lac du Khar
2. Petit Dinko jusqu'au Grand Lac (point 4)
3. Le Djoudj (de l'embarcadère à la colonie des Pélicans)
4. Le secteur de Gainthe
5. Le canal du Crocodile et le Lamantin
6. Tantale – Gainthe – Khar
7. Le Djeujss et la lagine de la station biologique

Une vue du Grand lac

Visite des marigots pour admirer la colonie de pélicans

La lagune de la station biologique

Les zones humides intérieures, riches en ressources alimentaires

Le marigot de Diar, impénétrable et peu fréquenté par les oiseaux d'eau car envahi par la végétation, notamment par les typhas, est dénombré à partir de la digue, qui offre des points d'observation surélevés et favorables. Ce marigot a une importance mineure et les prospections n'y sont pas approfondies afin de se consacrer aux sites les plus riches.

Le marigot de Khoyoye, totalement envahi par la végétation, est inaccessible et n'accueille que très peu d'oiseaux. Il est donc exclu du protocole.

B. Réalisation concrète du dénombrement

Compte-tenu de la variété des habitats, de leur superficie et de leur degré d'accessibilité, le dénombrement des oiseaux d'eau s'effectue à pied, en véhicule et/ou en pirogue selon les secteurs. Les différentes espèces d'oiseaux d'eau sont recensées avec un degré de précision variable.

Dénombrement quasi exhaustif:	anatidés, laridés, pélicans, spatules, cigognes, ibis, flamants, grèbes, cormorans, certains limicoles (Avocette élégante, Échasse blanche, Barge à queue noire, Combattant varié).
Dénombrement partiel:	ardéidés, rallidés, majorité des limicoles.

Le dénombrement des oiseaux d'eau de mi-janvier nécessite la présence d'au moins 28 personnes et, éventuellement, de deux ou trois chauffeurs pour conduire les compteurs jusqu'aux sites de comptage et/ou les ramener si aucun participant n'est en mesure de le faire.

C. Déroulement chronologique des opérations

La liste suivante présente la plupart des actions à entreprendre pour garantir un meilleur dénombrement.

1. Selon les moyens financiers, matériels et humains disponibles, dégager les différents seuils au cours de la période sèche afin de faciliter ensuite le passage des pirogues.
2. Dans les deux semaines qui précédent le dénombrement, vérifier tous les passages en pirogue et, le cas échéant, prendre des dispositions, comme le dégagement des seuils, pour faciliter le travail des équipes. S'assurer également que les pistes sont en bon état et qu'elles permettent le déplacement des véhicules.
3. S'il faut compléter l'équipe locale en faisant appel à du personnel supplémentaire, informer par avance (en décembre) tous les observateurs de la date à laquelle aura lieu le comptage et sera tenue la réunion préparatoire organisée par le coordinateur du dénombrement.
4. Vérifier les véhicules et les moteurs des bateaux une semaine avant le comptage pour avoir le temps, le cas échéant, de réparer les pannes et de changer les bougies des moteurs des bateaux.
5. Organiser une réunion préparatoire la veille du comptage (l'après-midi de préférence) avec les responsables de chaque secteur pour rappeler les consignes, déterminer les forces et les faiblesses du dispositif, et discuter des problèmes éventuels qui pourraient entraver le bon déroulement du dénombrement.
6. Objectifs de la réunion préparatoire: organisation pratique du dénombrement; mise en place des équipes (un responsable par secteur, nombre d'observateurs); contrôle du matériel de transport à utiliser (nombre de pirogues et de véhicules disponibles, nombre de chauffeurs); vérification et distribution du matériel optique (jumelles, longues-vues, ou encore compteurs manuels); détermination des horaires de départ par secteur; rappel des espèces à compter; mode de collecte des données (tableau récapitulatif par groupe d'espèces).
7. Si un fort renouvellement du personnel s'est produit au courant de l'année, envisager la réalisation d'un stage de formation ou de remise à niveau les trois jours précédant le comptage.
8. Le jour du dénombrement, interdire l'accès des touristes au parc jusqu'à 10h00 afin d'éviter tout dérangement des oiseaux par d'autres personnes que les compteurs.

Suivant les caractéristiques préalablement définies des sept secteurs géographiques (étendue, degré d'accessibilité, importance des effectifs présents), il faudra adapter les conditions du dénombrement en intervenant sur le nombre et la qualité des observateurs ainsi que sur les moyens disponibles.

Tableau 1: Consignes générales pour les secteurs

	1	2	3	4	5	6	7
	Lac du Khar et Grand lac	**Petit Dinko-Grand lac**	**Marigot du Djoudj**	**Gainthe**	**Canal du Crocodile-lac du Lamantin**	**Tantale-Gainthe-Khar**	**Lagune de la Station et Djeuss**
Moyens	Véhicule	Véhicule et pirogue	Véhicule et pirogue	Véhicule et pirogue	Véhicule et pirogue	Véhicule	Véhicule
Jumelles	X	X	X	X	X	X	X
Longue-vue	2			1			1
Compteurs manuels	2	2	2	2	2	2	2
Papier, crayons, guide d'identification	X	X	X	X	X	X	X
Nombre d'observateurs	4 dont 2 expérimentés	4 dont 2 expérimentés	4 dont 2 expérimentés	4 dont 2 expérimentés	3 dont 1 expérimenté	4 dont 2 expérimentés	4 dont 2 expérimentés
Points d'observation	1 au Khar et 3 au Grand lac		Digue de l'embarcadère puis déplacement en pirogue		3 points au début, au milieu et à la fin du canal s'il est accessible	Miradors Tantale et Gainthe, puis dans les différentes trouées de la végétation du marigot de Khar	Autant que nécessaire
Parcours	Pistes jusqu'au Grand lac puis vers le Mirador président	Tout le long du petit Dinko et jusqu'au point 4	Depuis l'embarcadère jusqu'à la colonie de pélicans incluse	Du début du marigot de Gainthe jusqu'au marigot de Tieguel	Du début du canal jusqu'à sa moitié, poursuite ensuite sur la rive gauche, puis à travers le Lamantin et le Tieguel	Cheminement le long de la piste de Gainthe	Boucle autour de la lagune
Méthode	Partage des espèces par les deux compteurs Énoncé des résultats aux assistants chargés de prendre les notes	Dénombrement de part et d'autre de la pirogue jusqu'au Grand lac Comptage du côté gauche (vers point 4) sur le Grand Lac	Dénombrement des oiseaux vus de chaque côté de la pirogue Dénombrement du nichoir par les deux observateurs et confrontation des résultats	Dénombrement de chaque côté de l'embarcation par chaque observateur	Dénombrement de toutes les espèces rencontrées	Dénombrement systématique	Dénombrement systématique

Départ	7h00	7h30	7h45	7h30	7h00	7h45	8h00
Durée	3h00	5h00	4h00	4h00	10h00	10h30	10h00
Difficultés	Grandes concentrations d'oiseaux et onde de chaleur à partir de 9h00	Comptage le plus souvent en vol; risque très important de ne pas voir les oiseaux posés sur les plans d'eau si une attention forte n'est pas fournie	Comptages en vol rendant les estimations difficiles; sous-estimation de certaines espèces (pélicans) en raison des déplacements et même problème pour les ardéidés	Certains secteurs sont difficiles d'accès (présence de végétation flottante); sous-estimation de nombreuses espèces (ardéidés, notamment); comptages généralement en vol	Comptages en vol sur les 2/3 du parcours; sous-estimation des effectifs des nicheurs le long du canal; données partielles pour de nombreuses espèces (limicoles); pénibilité du circuit (5 à 6 heures de marche dans l'eau et la végétation)	Sous-estimation des ardéidés	Nécessite une parfaite connaissance des différentes espèces de limicoles

Les pièges à éviter

Il est impératif de commencer les dénombrements aux heures indiquées en raison des ondes de chaleur sur les plans d'eau dès 9h00 et des arrivées des touristes sur le marigot du Djoudj à partir de 10h00.

Lorsqu'il n'y a pas de vent sur le Grand Lac, des dizaines de milliers d'oiseaux sont au repos dans les parties végétalisées et peuvent échapper à l'équipe 1. C'est pourquoi l'équipe 2 doit donc rester en contact téléphonique avec l'équipe 1 afin de coordonner le dénombrement. Par contre, si le vent de sable menace, tous les canards se trouvent sur le Grand Lac et il convient donc de les dénombrer rapidement dans l'ordre conseillé (Petit mirador, Grand mirador, point avant Mirador président, lac du Khar) pour ne pas être gêné par l'onde de chaleur et le vent de sable. Entre le Petit mirador et le lac du Khar, une dépression est régulièrement inondée et accueille des effectifs parfois importants de Flamants nains et d'Anatidés paléarctiques. Il est conseillé de vérifier au préalable si cette zone est en eau et d'y faire, le cas échéant, une ou plusieurs haltes sur le retour afin de compléter les données sur les effectifs de ce secteur; il faudra veiller à contrôler l'orientation du soleil pour ne jamais être à contre-jour lors des comptages.

Pour une plus grande fiabilité, il est également souhaitable de procéder à un dénombrement les jours qui précédent le comptage et les trois jours qui le suivent au cas où, comme cela se produit parfois, le vent de sable se lève tôt empêchant ainsi de noter l'ensemble des oiseaux sur les berges non accessibles.

En tout état de cause, lors des séances de répétition, il est conseillé de mémoriser quelques repères qui permettront, en passant du Petit au Grand mirador, de ne pas laisser de surfaces sans comptage ou de ne pas dénombrer la même surface à deux reprises.

Exploitation des résultats

Dès son retour à la station biologique, le responsable de chaque secteur consigne ses résultats sur les tableaux récapitulatifs préalablement préparés par le responsable de l'opération, à raison d'un tableau par groupe d'espèces (anatidés/rallidés, limicoles, laridés, autres espèces). Ces tableaux sont mis en place pour que l'ensemble des participants puisse évaluer l'importance des effectifs du jour. Le responsable doit, par ailleurs, remplir une fiche Wetlands International, comme s'il avait dénombré un site.

Une réunion de synthèse est organisée le soir même du comptage pour examiner et vérifier les données de chaque secteur, et pour homogénéiser les résultats en fonction des difficultés rencontrées au cours de la journée (double comptage, ajouts d'espèces, comptage partiel ou total), le cas échéant.

Après accord de tous les responsables de secteurs, le responsable du comptage saisit les données par secteur et par groupe d'espèces, puis diffuse les résultats auprès de tous les observateurs. Il remplit également une fiche WI/DOEA cumulant les données de chaque secteur et en transmet un exemplaire au coordinateur national du réseau d'observateurs. Ce dernier fera un dernier contrôle puis la transférera à Wetlands International.

Dénombrements mensuels

Les dénombrements mensuels ont pour but de mieux appréhender le cycle annuel des différentes espèces. Cependant, compte-tenu de l'énorme intendance nécessaire pour effectuer un dénombrement complet du parc, ce type d'opération ne peut pas être renouvelé tout au long de l'année sur tous les secteurs géographiques.

C'est pourquoi il convient de le limiter à quelques secteurs faciles d'accès et à quelques espèces-cibles: les lacs (Khar et Grand lac), le secteur Tantale-Gainthe-Khar, ainsi que la lagune de la station biologique sont à dénombrer en priorité une fois par mois, de septembre à avril.

Un exercice de dénombrement au Parc national des oiseaux du Djoudj

Il est conseillé de sélectionner les espèces qui risquent le moins d'être oubliées et dont les effectifs sont moyennement importants afin de familiariser le plus grand nombre de compteurs à cette activité. Les espèces suivantes peuvent donc être proposées en priorité: Dendrocygne veuf, Dendrocygne fauve, Sarcelle d'été, Canard pilet, Spatule d'Europe, Barge à queue noire, Avocette élégante, Échasse blanche, Flamant rose et Flamant nain.

Les limites du dénombrement

Différentes raisons peuvent être évoquées pour expliquer les importantes fluctuations enregistrées dans le Parc national des oiseaux du Djoudj comme, par exemple:

- Les niveaux d'eau. Certaines années, les niveaux d'eau ne sont pas suffisants pour favoriser des stationnements de grande ampleur. Si on ajoute que ces années sont également celles pendant lesquelles des déficits sont enregistrés sur les zones de gagnage, le résultat peut être caractérisé par des effectifs de faible importance. Tel a été le cas, par exemple, des années 1990 à 1996.
- La connaissance du site par les compteurs. Des groupes d'oiseaux ont pu échapper au dénombrement parce les équipes ne disposaient pas d'observateurs connaissant bien les plans d'eau intérieurs.
- Les conditions météorologiques. Les journées de vent de poussière, les oiseaux se tiennent en bordure du Grand lac et les effectifs comptés sont toujours plus élevés que ceux dénombrés les journées de très beau temps. Par contre, les journées de grand vent nécessitent de commencer tôt et de compter rapidement car à partir de 10h00 (Temps Universel) la poussière et l'onde de chaleur compliquent les opérations, rendant difficiles le dénombrement et la détermination à longue distance.
- Les fluctuations intrinsèques aux espèces, et notamment le succès de reproduction. Celles-ci conditionnent, pour les espèces paléarctiques, une partie des effectifs qui atteindra l'Afrique.

Méthode de dénombrement des oiseaux d'eau dans les Trois Marigots

Administrativement, la zone des Trois Marigots se situe dans la région de Saint-Louis, département de Dagana, arrondissements de Rao et de Ross-Béthio. Elle appartient à trois communautés rurales: Gandon, Mpal et Ross-Béthio.

Premier marigot. Il est bien couvert à partir de l'ouvrage qui le coupe dans sa partie sud, ensuite depuis les pistes qui le coupent encore à deux reprises. Des travaux de restauration menés par le Ranch de Bango, amodiataire de la zone, permettent d'augmenter la surface d'eau libre au détriment des typhaies. Ceci a conduit à une diversification des milieux et des espèces. La partie sud peut accueillir des effectifs de plusieurs milliers de Sarcelles d'été, selon l'intensité de la chasse qui a été pratiquée sur l'ensemble du site. La partie nord du marigot est à prospecter à partir de la piste qui part vers l'est et qui permet de le longer. Les ardéidés sont les espèces les plus fréquentes. Ce

Mare à nénuphars et typhas des Trois Marigots

marigot peut être dénombré à tout moment de la journée. Une à deux personnes, avec une connaissance parfaite des lieux, se déplaçant en véhicule, sont suffisantes pour l'opération. Si le compteur est seul, il doit être suffisamment expérimenté pour pouvoir compter et noter ses observations. Une deuxième personne peut donc être utile pour noter les informations recueillies.

Deuxième marigot. Il peut être dénombré en le longeant sur sa partie est. Une prospection en pirogue permet de noter des groupes de Dendrocygnes fauves et veufs, non visibles à partir de la berge. Compte tenu de l'orientation du soleil, il est préférable de le dénombrer en fin de matinée et avant 15h.

Troisième marigot. Il est le plus délicat à dénombrer en raison de sa surface d'eau libre, en augmentation en raison du travail important de destruction des typhas qui y est mené par l'Association des chasseurs et tireurs du Sénégal (ACTS) et le Ranch de Bango. La destruction n'est pas uniforme mais en taches séparées par des massifs de typhas. La meilleure méthode de déplacement (voir photo sur la page suivante) consiste à partir en pirogue depuis le village de Gobach, de faire une boucle en partant par le sud, puis de remonter le plus possible vers le nord en suivant la limite des zones travaillées. L'opération doit démarrer tôt le matin, 9 heures étant un bon compromis entre le déplacement à effectuer pour arriver sur place et les deux à trois heures nécessaires pour couvrir le marigot. Pour faire ce travail, une seule pirogue suffit, avec un piroguier expérimenté, un compteur et un preneur de données.

Le dénombrement de tout le site prend une journée complète et suppose, de préférence, la mobilisation de deux équipes. Étant donné que, sur le plan cynégétique, les Trois

Le mode de déplacement pour dénombrer dans les Trois Marigots

Marigots sont gérés par deux structures différentes, il faut agir en coordination: le deuxième et le troisième marigot peuvent être dénombrés successivement mais le premier marigot doit être dénombré simultanément pour éviter les doubles comptages ou, à l'inverse, l'oubli d'effectifs ayant pu se déplacer d'un marigot à l'autre.

Un autre élément à prendre en compte est l'organisation des journées de chasse. La chasse étant pratiquée le week-end par l'ACTS dans une partie du troisième marigot, le dénombrement doit se faire entre le mardi et le jeudi pour profiter de la quiétude après les deux jours de chasse et ne pas déranger le site avant le week-end de chasse suivant. Sur la zone amodiée au Ranch de Bango, la chasse peut être pratiquée tous les jours. Il faut donc contacter M. René Bancal, propriétaire du Ranch, pour l'avertir de la journée consacrée aux dénombrements afin qu'aucune partie de chasse ne soit pas organisée les deux jours précédents sur l'ensemble des Trois Marigots. Ceci favorisera la répartition optimale des oiseaux.

Enfin, il faut informer les pêcheurs de la tenue du décompte pour qu'ils diffèrent leur relevé de filets et n'interfèrent pas dans les dénombrements le jour fixé.

Méthode de dénombrement de la Langue de Barbarie

Créé en 1976 sur 2 000 hectares à une vingtaine de kilomètres au sud de la ville de Saint-Louis, le Parc national de la Langue de Barbarie est constitué d'une flèche sableuse et d'une partie marine. Situé entre le fleuve Sénégal et la mer, il présente, d'une part, des dunes de sable fixées par des Filaos côté mer dont la plage constitue une zone de ponte

L'îlot aux oiseaux, dans le Parc national de la Langue de Barbarie, un endroit à prospecter avec attention

de tortues marines et, d'autre part, un îlot aux oiseaux dont la plus grande longueur varie entre 100 et 200 mètres. Le parc est également un des noyaux de la Réserve de biosphère transfrontière du bas delta du fleuve Sénégal, partagée par la République islamique de Mauritanie et le Sénégal.

Afin d'assurer une couverture complète du dénombrement, le Parc national est subdivisé en cinq sites: la brèche, la héronnière, l'îlot aux oiseaux et deux sites dans la zone en face de l'îlot des oiseaux pour évaluer la population de Balbuzards pêcheurs. Ces sites sont couverts par trois équipes de comptage comprenant des agents des parcs et des écogardes. Comme pour le PNOD, un dénombrement mensuel est organisé depuis environ dix ans. Par ailleurs, le 16 de chaque mois entre novembre et mars, un dénombrement des colonies nicheuses est effectué pour obtenir une évaluation la plus précise possible des effectifs de chaque espèce.

Les opérations de dénombrements sont donc ici parfaitement rôdées et effectuées depuis de nombreuses années par les mêmes personnes (généralement, les écogardes), ce qui assure une grande fiabilité des résultats.

Méthode de dénombrement de la Réserve de faune de Guembeul

La réserve a été créée par décret présidentiel numéro 83.550 le 30 mai 1983 sur une superficie de 720 hectares pour un périmètre de 12 kilomètres comprenant la cuvette de Guembeul et la zone limitrophe sur une largeur de 500 mètres à partir de la bordure de la cuvette. Ses coordonnées sont 15°59 nord et 16°28 ouest. Elle comprend

une cuvette longue de huit kilomètres et large de huit cents mètres, depuis les dunes du Gandiolais et du Toubé. Le site est entièrement clôturé, ce qui en fait un lieu tranquille, utilisable et indispensable pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau stationnant dans la zone sud de Saint-Louis. Les rives de la lagune sont couvertes d'une végétation arbustive parfois très dense car non soumise à l'abroutissement par le bétail, contrairement au reste de cette zone du delta. La végétation repose sur des formations dunaires bien stabilisées et une partie de la surface terrestre sert de base à des initiatives d'élevages de gazelles et de tortues terrestres.

La réserve de Guembeul est probablement la plus facile à dénombrer car il suffit de suivre la piste le long de la rive ouest de la lagune pour disposer d'une vue d'ensemble du site. La façon idéale de procéder consiste à utiliser un pick-up: le compteur dénombre en se tenant debout alors que le chauffeur roule à vitesse très réduite et s'arrête quand cela est demandé. Une troisième personne peut être chargée de noter les données, ou bien le compteur peut enregistrer son propre travail. Un télescope permet de vérifier les espèces délicates et de dénombrer les oiseaux situés loin de la piste. Une des conditions essentielles de réussite est liée au chauffeur: ce dernier doit rouler très lentement à vitesse constante, et s'arrêter dès que cela est demandé, sans à-coups qui pourraient provoquer une chute des personnes à l'arrière ou des dégâts du matériel. L'idéal est de dénombrer dans l'après-midi, soleil dans le dos. Dans le cas des Spatules d'Europe, par exemple, il est plus facile de procéder à la lecture de leurs bagues en les approchant en fin de journée, lorsqu'elles sont au repos sur le plan d'eau, car elles ne peuvent pas voir une personne avançant vers elle, soleil dans le dos. Un dénombrement est également mené le 15 de chaque mois par les agents et les écogardes de la réserve.

La lagune de Guembeul

Lagune de Saint-Louis vue de Leybarboye

Méthode de dénombrement des lagunes de Saint-Louis

Le site des lagunes de Saint-Louis est très disparate car il recouvre les lagunes proprement dites, désormais soumises aux marées depuis l'ouverture de la brèche, les berges du fleuve, et les zones humides situées entre Saint-Louis et Bango. Les nombreuses mangroves sont manifestement riches sur le plan ornithologique mais entravent le dénombrement. La lagune de Leybar Boye, dénombrée à partir du hameau du même nom, permet d'effectuer un dénombrement exhaustif des limicoles.

Le site est divisé en trois secteurs. Il est très étendu et impose de se déplacer en véhicule pour gagner les points ou les cheminements les plus propices au dénombrement.

Méthode de dénombrement de la réserve communautaire de Tocc Tocc

Réserve de 273 hectares, sa vocation est de conserver un échantillon de la flore et de la faune du lac de Guiers. Elle est le cinquième site Ramsar du pays. Elle a été créée en 2011 par la volonté commune des populations riveraines.

L'essentiel du dénombrement se fait dans la cuvette de 200 hectares pouvant présenter une profondeur d'eau allant jusqu'à 2,5 mètres qui n'est pas maîtrisable car cela dépend du lac de Guiers. Le dénombrement s'y effectue en pirogue, selon un circuit en boucle. Hors cuvette, deux marais peu profonds (0,5 mètre) sont également dénombrés, mais ne sont pas inclus dans le périmètre de la réserve. La plupart des oiseaux y sont localisés et cette présence justifie leur inclusion dans la réserve. Ces deux sites sont, de plus, fortement menacés par le développement des typhas. L'opération de comptage requiert la présence de 11 personnes et elle est menée le 25 de chaque mois.

Une partie de la réserve de Tocc Tocc intègre d'anciennes rizières

Méthode de dénombrement de la réserve spéciale de faune du Ndiaël

Le Ndiaël désigne une vaste zone, auparavant humide, désormais subdésertique, située dans le delta du fleuve Sénégal. Le site de 46 550 hectares (selon le décret présidentiel) s'étend sur 15 kilomètres dans le grand axe nord-sud et sur 9 kilomètres dans son petit axe. Il se localise à 60 kilomètres environ au nord-est de Saint-Louis.

La méthode de dénombrement repose sur le décompte simultané de sept zones, points d'eau et mares en fonction de leur remplissage qui n'est pas régulier. Les dénombrements s'effectuant en matinée, il est hautement souhaitable qu'ils se fassent à partir de la rive est, afin d'avoir le soleil dans le dos.

La cuvette du Ndiaël, accueillante pour de nombreuses espèces

3. Les différentes espèces

3. Les différentes espèces

Le nom de chaque espèce est fourni en français, en latin et en anglais. Les principaux critères distinctifs sont énoncés avec l'appui d'une photo de l'espèce présentée; une à deux lignes précisent le statut de l'espèce au niveau du delta. Quelques termes techniques sont utilisés dans les descriptions pour caractériser le plumage, à savoir:

Figure 1: Schéma descriptif pour caractériser le plumage d'une aile d'oiseau

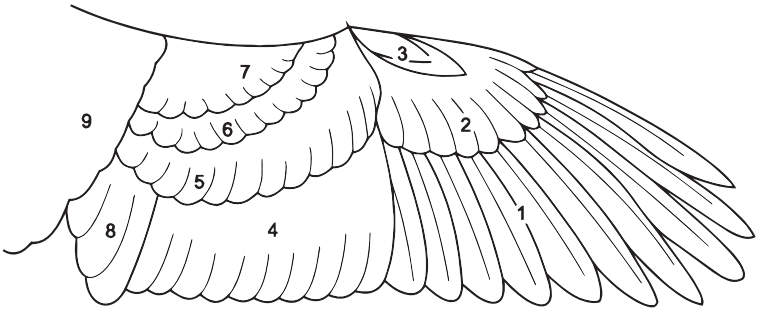

1: Rémiges primaires
2: Couvertures primaires (tectrices)
3: Alule
4: Rémiges secondaires
5: Grandes couvertures (tectrices)
6: Moyennes couvertures (tectrices)
7: Petites couvertures (tectrices)
8: Rémiges tertiaires
9: Plumes scapulaires (tectrices)

Dendrosygne fauve ©Jacques Buvat

Dendrocygne fauve *(Dendrocygna bicolor)*

Fulvous Whistling Duck

Son plumage est marron-roux, avec des raies noires sur les ailes et les épaules, de fines rayures noires et blanches sur le cou, et de longues plumes blanches sur les flancs. Son bec est gris foncé, ses pattes sont bleu-gris. De loin, il peut être confondu avec une femelle de Canard pilet.

Sa présence dans le delta est régulière, avec une tendance à la diminution depuis 2000. Il est surtout présent dans le PNOD, les Trois Marigots et le Ndiaël. À rechercher dans les grands groupes de Dendrocygnes veufs.

Dendrocygne veuf ©Bruno Portier

Dendrocygne veuf *(Dendrocygna viduata)*

White-faced Whistling Duck

Reconnaissable à son plumage marron chocolat, plus clair sur le dessus du corps, à sa tête blanchâtre, et à son allure très élancée. Il vit en groupes très compacts et bruyants. Souvent appelé Siffleur, à tort.

On le trouve dans tous les sites du delta. Les plus grands rassemblements sont observés dans le PNOD, où la plus grande attention doit être portée à son dénombrement qui n'est pas facile à cause des groupes compacts et des envols fréquents.

Ouette d'Égypte ©Jean-Marie Dupart

Ouette d'Égypte *(Alopochen aegyptiacus)*

Egyptian Goose

Son plumage présente de nombreuses nuances de gris, clair à foncé. Les yeux marron très clair sont bordés de marron sombre, ce qui les fait paraître très grands. Les ailes sont blanches avec des plumes châtains, vertes et noires. Mâle et femelle sont semblables, le mâle étant légèrement plus grand.

L'Ouette d'Égypte est régulière dans toutes les zones humides d'eau douce du delta, mais ses plus grandes concentrations ont été enregistrées dans le PNOD. Elle se reproduit après la saison des pluies mais il n'est pas rare d'observer des jeunes en période sèche et fraîche.

Oie-armée de Gambie *(Plectropterus gambensis)*

Spur-winged Goose

Le plus grand «canard» du delta présente un plumage noir et blanc très caractéristique. Le dessus du corps, le poitrail, le cou, le haut de la queue sont noirs et ponctués de reflets métalliques verts ou bleutés. Le ventre et une partie du dessous des ailes sont blancs. Le bec et les pattes sont rouges. Les joues, dépourvues de plumes, sont roses.

L'oie-armée de Gambie préfère les zones humides naturelles; on la trouve dans le PNOD et le Ndiaël, où des rassemblements de plusieurs milliers d'oiseaux peuvent être enregistrés vers avril-mai, quand la plupart des zones humides du delta et de la vallée sont asséchées. De plus en plus présente dans la zone ouest des Trois Marigots et le long du Ngalam.

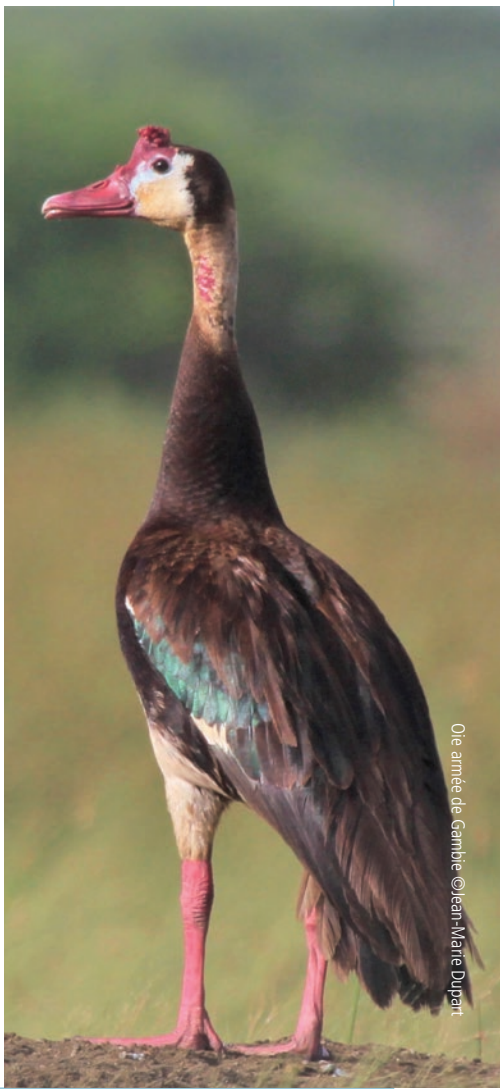

Oie armée de Gambie ©Jean-Marie Dupart

Canard à bosse ©Jean-Marie Dupart

Canard à bosse *(Sarkidiornis melanotos)*

Knob-billed Duck

Appelé également Canard casqué en raison de la grosse protubérance au-dessus du bec chez le mâle, qui est sensiblement plus gros que la femelle. La tête, tout comme le haut du cou, est blanche mais avec de très nombreux pointillés noirs qui, de loin, donnent l'impression que l'ensemble est gris. Le bas du cou et le ventre sont blancs. Les flancs sont gris, le dos est noir avec des reflets bleus ou verts.

Discret et peu abondant, il se réfugie dans les zones les plus reculées du PNOD et dans les zones de débordement du Niéti Yone, soit dans des milieux herbacés inondés de faible profondeur. Présent aussi de manière presque permanente dans le Ngalam mélangé aux Dendrocygnes veufs.

Anserelle naine ©Jacques Buvat

Anserelle naine *(Nettapus auritus)*

Pygmy Goose

Ce petit canard est particulièrement remarquable en raison du plumage très coloré du mâle, la femelle étant beaucoup plus terne. Le dos est de couleur vert métallique, le croupion et la queue sont noirs et les flancs sont roux, presque dorés. Chez le mâle, les joues et le haut du cou sont blancs. La nuque et l'arrière du cou sont vert clair. Le bec est court et jaune vif.

L'Anserelle naine est à rechercher sur les mares calmes où les nénuphars, dont elle est friande des graines, sont abondants. Elle se confond d'ailleurs avec les feuilles de cette plante quand elles sont soulevées par le vent. Ses trois sites de prédilection sont le PNOD, les Trois Marigots et les mares environnant le Ndiaël. De fréquents déplacements se produisent entre ces deux derniers sites, ce qui impose de les dénombrer de manière simultanée.

Canard siffleur ©Jacques Buvat

Canard siffleur *(Mareca penelope)*

Wigeon

Le mâle présente une tête rousse à calotte jaunâtre. Le corps est gris, la poitrine rose. Au vol, on note une grande surface blanche à l'avant de l'aile, le ventre blanc, et le croupion et la queue noirs chez l'adulte. La femelle présente un plumage brun-roussâtre. Le blanc du ventre est bien apparent en vol. Le sifflement puissant du mâle est, par ailleurs, un excellent critère de détermination de l'espèce.

Le Canard siffleur d'Europe est un oiseau rare qui n'a été observé, à ce jour, que dans le PNOD. Généralement, seuls les mâles sont détectés en raison de leur plumage, les femelles, plus discrètes, passent probablement inaperçues. Les très faibles effectifs et la grande surface du Grand lac limitent leur détection et leur dénombrement.

Sarcelle d'hiver femelle ©Bruno Portier

Sarcelle d'hiver *(Anas crecca)*

Teal

De loin, ce petit canard apparaît gris à tête sombre. Le mâle présente un plumage gris finement moucheté sur le dos et les flancs, et un ventre beige avec quelques mouchetures plus sombres. Il est caractérisé par un triangle crème de chaque côté de la partie postérieure noire du corps. La tête marron porte une virgule verte qui couvre l'œil et descend derrière la joue. Le plumage de la femelle est terne tacheté de brun et de jaunâtre; ses joues et son dessous sont plus pâles.

©Patrick Triplet

Sarcelle d'hiver mâle

Ce tout petit canard européen, au vol très rapide, se mélange avec les groupes de Sarcelles d'été, avec laquelle il se confond quand les oiseaux n'ont pas encore acquis leur plumage nuptial. Sa petite taille le rend donc difficile à repérer sur le Grand Lac du PNOD, qui est pratiquement le seul plan d'eau où l'espèce est notée.

Canard pilet ©Jean-Michel Lecat

Canard pilet *(Anas acuta)*

Pintail

L'aspect longiligne de ce canard est à noter. Chez le mâle, le dessus et les flancs sont gris. La tête et le cou sont brun chocolat avec une raie blanche remontant de la poitrine blanche sur le côté du cou. La queue est longue et effilée. La femelle est essentiellement reconnue en raison de sa silhouette fine, mais il ne faut pas la confondre, de loin, avec le Dendrocygne fauve.

Selon les années, le Canard pilet est le plus abondant des canards migrateurs. Les oiseaux se regroupent sur les grands plans d'eau du PNOD et vont rechercher leur nourriture, composée en grande partie de graines de nénuphars, dans des zones humides de faible profondeur. Les stationnements peuvent concerner plusieurs dizaines de milliers d'oiseaux, et le dénombrement peut vite devenir un cauchemar pour qui n'a pas l'habitude de tels effectifs.

Sarcelle d'été ©Daniele Occhiato

Sarcelle d'été *(Spatula querquedula)*

Garganey

L'allure générale de cet oiseau rappelle plutôt le Souchet que la Sarcelle d'hiver, sa proche cousine à peine plus petite. Cependant, le cou est plus svelte, la tête plus plate, le bec plus droit. Le mâle est caractéristique au vol par le devant de l'aile gris bleu pâle, contrastant avec la poitrine brune et le ventre blanc. Au repos on notera le long sourcil blanc arqué jusqu'à la nuque, et les longues plumes retombantes noires et blanches. La femelle est de teinte neutre comme toutes les canes, avec des sourcils et des joues blanchâtres, des épaules plus pâles, et un miroir très indistinct.

Les stationnements du Grand lac sont spectaculaires, avec plusieurs dizaines à plusieurs centaines de milliers de Sarcelles d'été selon les années, mais ils nécessitent, de la part des observateurs, une très grande pratique des dénombrements afin d'approcher au mieux les effectifs présents. Le soir venu, les Sarcelles d'été quittent leurs plans d'eau, dits de remise diurne, pour aller dans leurs zones alimentaires, dites gagnages.

Canard souchet ©Jean-Michel Lecat

Canard souchet *(Spatula clypeata)*

Shoveler

Le grand bec en spatule le distingue de tous les autres canards. Au repos comme au vol, sa livrée bigarrée est unique. Chez le mâle, le dessus est noir et blanc, la tête vert brillant, le ventre et les flancs marron, la poitrine blanche. Une tache bleu pâle se situe au-devant de l'aile. L'œil est jaune d'or uniquement chez le mâle qu'il soit adulte ou jeune de l'année. La femelle est brunâtre comme la plupart des canes, mais s'en distingue par les épaules bleues et le bec spatulé.

Le Canard souchet est présent en nombre variable sur des grands plans d'eau (Grand lac du PNOD, Ndiaël, lagune de Guembeul) mais de petits effectifs peuvent également se trouver sur des sites plus petits, comme par exemple, la station d'épuration de Saint-Louis. Il ne semble pas faire de préférence entre les eaux douces ou saumâtres. Ses importantes fluctuations tirent peut-être leur origine de la répartition changeante entre les sites sénégalais et ceux situés dans le Parc national du Diawling en Mauritanie.

Marmaronette marbrée ©Yanina Maggiotto - Macaulay Library

Marmaronette marbrée *(Marmaronetta angustirostris)* Marbled Duck

De la taille d'une Sarcelle d'été, la Marmaronette marbrée peut, de loin, être confondue avec celle-ci. Elle présente de longues ailes et une queue effilée qui lui donne une allure élancée. Le corps est gris ou brun clair, avec de grosses ponctuations crème bien marquées sur le dos brunâtre. Une virgule sombre entoure l'œil et une toute petite huppe peut être distinguée quand l'oiseau est vu de près. En vol, les ailes apparaissent très claires, sans marque bleue comme chez la Sarcelle d'été. Mâles et femelles se ressemblent et ne peuvent pas être distingués sur le terrain.

Espèce très rare dans la zone, elle est à rechercher dans les grands rassemblements d'anatidés sur le Grand Lac. Elle est probablement mal détectée d'autant qu'elle se confond de loin avec les Sarcelles d'été, avec lesquelles elle effectue ses déplacements.

Fuligule milouin ©Jean-Marie Dupart

Fuligule milouin *(Aythya ferina)*

Common Pochard

Comme les autres canards plongeurs, ces oiseaux ont un profil fuyant avec la queue qui semble plonger dans l'eau. Chez le mâle, la tête et le cou brun-rouge uni contrastent avec la poitrine noire et le corps gris pâle. Chez la femelle, la tête et le devant du corps sont bruns. Le plumage d'ensemble est globalement brun-gris.

Rarement au sol, il se repose de jour sur les grands plans d'eau et s'alimente en plongeant le plus souvent à l'aube et au crépuscule. Pour le moment, il n'a été observé, qu'en de rares occasions, dans le Parc national des oiseaux du Djoudj.

Fuligule morillon ©Jean-Marie Dupart

Fuligule morillon *(Aythya fuligula)*

Tufted Duck

Le mâle est le canard plongeur le plus facile à déterminer avec son dos et sa tête uniformément noire, sa fine huppe retombante et ses flancs blancs. Au vol, on notera une bande alaire blanche. La femelle est brune, avec des flancs brun clair et non blancs, une huppe rudimentaire, et parfois une tache claire à la base du bec, notamment chez les jeunes oiseaux. Le ventre est blanc.

Le Fuligule morillon est un rare visiteur du PNOD où il se tient au milieu du Grand lac, ce qui peut poser des problèmes pour le dénombrer lorsqu'il y a des vagues et du vent.

Fuligule nyroca ©Jean-Marie Dupart

Fuligule nyroca *(Aythya nyroca)*

Ferruginous Duck

Plus petit et plus fin que le Fuligule morillon, il peut, de loin, être confondu avec la femelle de celui-ci. Il s'en distingue par les sous caudales blanc pur qui forment un triangle blanc de chaque côté de la queue (certains Fuligules morillons ont souvent du blanc sous la queue mais moins pur). Au vol on notera une bande alaire blanche. Chez le mâle adulte, l'œil est blanc, tandis qu'il est brun chez la femelle et le juvénile.

Exceptionnel au PNOD, il faut cependant prendre le temps de le rechercher pour améliorer les connaissances sur une espèce considérée comme menacée sur le plan mondial.

Grèbe à cou noir ©Bruno Portier

Grèbe à cou noir *(Podiceps nigricollis)*

Black-necked Grebe

À peine plus grand que le Grèbe castagneux, le Grèbe à cou noir s'en distingue sans difficulté par ses yeux rouges et non noirs. Le dessus du corps est gris foncé, plus clair sur les flancs. Les ailes sont sombres et le dessus du corps gris sombre contraste avec les flancs marron clair. Le profil franchement triangulaire de la tête est l'un des éléments d'identification les plus caractéristiques de loin.

L'espèce est très rarement notée. Exceptionnelle au PNOD, elle est plus souvent aperçue sur la station d'épuration de Saint-Louis et sur celle de Louga, où elle était fréquente par le passé et où elle est à rechercher.

Grèbe castagneux @Jean-Marie Dupart

Grèbe castagneux *(Tachybaptus ruficollis)* Little Grebe

De loin, la silhouette du Grèbe castagneux, fait penser à un bouchon qui plonge et remonte rapidement à la surface de l'eau. Lorsqu'il porte son plumage nuptial, il se reconnaît, outre sa taille et sa silhouette, par le devant du corps qui est brun-roux, notamment au niveau des joues, et qui contraste avec le reste du corps brun sombre. Une tache jaune orne chaque côté du bec. En plumage internuptial, les couleurs sont moins contrastées. Le roux des joues laisse la place à du gris et les flancs sont marron clair. La tache claire de chaque côté du bec est à peine visible. Son cri, qui ressemble à un éclat de rire est très caractéristique.

Le Grèbe castagneux est présent dans de nombreuses zones humides, en dehors de celles qui sont essentiellement littorales. La principale difficulté pour son dénombrement est que les oiseaux plongent sans arrêt et il est donc difficile de faire une estimation précise pour des groupes supérieurs à une dizaine d'oiseaux.

Cormoran à poitrine blanche ©Bruno Portier

Cormoran à poitrine blanche *(Phalacrocorax lucidus)* White-breasted Cormorant

Espèce très facilement reconnaissable et qui ne peut être confondue avec les autres. La tête est noire jusqu'à l'œil et, de là, part une zone claire qui descend jusqu'à la base du cou où elle se mélange avec le dessous du corps noir. Les ailes, le dos, les pattes et les doigts palmés sont noirs. L'œil est bleu.

Le Cormoran à poitrine blanche est présent sur tous les sites. De nature assez placide, il s'envole peu et est donc relativement facile à dénombrer.

Cormoran africain ©Bruno Portier

Cormoran africain *(Microcarbo africanus)*

Reed Cormorant

De la taille d'un Canard pilet, le petit Cormoran africain présente un plumage noir, avec des reflets verts au cours de la période de reproduction. La face est nue et jaunâtre, tout comme le bec. Les yeux sont rouges et les pattes sont noires. Les adultes des deux sexes ont le même type de plumage mais les mâles sont légèrement plus grands.

Le petit Cormoran est visible dans les zones humides d'eau douce, pourvu qu'elles lui permettent de se percher. Il est ainsi abondant le long des marigots qui sillonnent le PNOD.

Anhinga d'Afrique ©Bruno Portier

Anhinga d'Afrique *(Anhinga rufa)*

African Darter

Surnommé l'oiseau serpent en raison de sa capacité à nager avec le corps immergé et le cou dépassant de l'eau, l'Anhinga est facilement reconnaissable à son plumage noir sur la majeure partie du corps bien que quelques nuances de couleurs égaient la teinte globale noire. Chez le mâle, le cou est de couleur rouille avec une raie blanche qui part de l'œil et s'étend jusqu'au milieu du cou. Les femelles et les jeunes présentent des plumages plus ternes, tendant vers une couleur brune.

L'Anhinga est surtout présent dans le PNOD, aux Trois Marigots et au Ndiaël, soit dans des zones humides avec des plans d'eau douce de taille suffisante pour que les oiseaux puissent rechercher leur nourriture dans les eaux poissonneuses.

Bihoreau gris adulte ©Jean-Marie Dupart

Bihoreau gris *(Nycticorax nycticorax)*

Black-crowned Night Heron

Petit héron trapu semble avoir une grosse tête, un cou épais et court, et des pattes courtes. L'adulte est facilement identifiable par la teinte grise des ailes, le ventre blanc et le dessus de la tête et du dos bleu nuit. En plumage de reproducteur, il arbore deux longues plumes blanches sur le dessus de la tête. Les pattes sont jaune-verdâtre. Le jeune exhibe un plumage marron-gris avec des nuances qui rappellent déjà le plumage adulte.

©Bruno Portier

Lorsque cette espèce est dénombrée dans un marigot, à partir d'un bateau, il faut surveiller où s'envolent les oiseaux car ils partent souvent devant la pirogue, ce qui peut conduire à les dénombrer plusieurs fois de suite. Il est pourtant nécessaire de disposer de dénombrements très précis de cette espèce, ce qui n'est possible que moyennant ces précautions.

Photo 36: Bihoreau gris adulte (en bas à gauche) et juvénile (en haut à droite)

Héron strié ©Jean-Marie Dupart

Héron strié *(Butorides striatus)*

Striated Heron

Hors période de reproduction, donc pour les oiseaux vus lors du dénombrement de mi-janvier, le dessus du corps est vert-grisâtre, les côtés, l'arrière de la tête et le cou sont gris pâle. Le dessus de la tête est vert foncé. La gorge est blanche et la poitrine est striée de bandes marron-roux et blanches. Les pattes sont noires. Les femelles sont légèrement plus petites que les mâles.

Rare dans les opérations de dénombrements de mi-janvier, il peut néanmoins être aperçu et réapparait plus tard, pour séjourner plusieurs mois dans le delta. Le Héron strié, dit également petit Héron vert, est un hôte régulier du PNOD en dehors de la contre-saison fraîche (décembre à mars).

Crabier chevelu ©Bruno Portier

Crabier chevelu *(Ardeola ralloides)*

Squacco Heron

L'adulte est petit et trapu. En plumage non-nuptial, il est d'un brun terne avec de fines stries sombres. Au repos, les parties supérieures sont chamois et brunes, et le dessous est blanc. Mais lorsqu'il est en vol, les ailes et la queue blanches sont bien visibles. La tête, la nuque et les épaules sont striées de noir. Le bec est sombre avec la mandibule inférieure jaune. Les yeux sont jaunes avec des lores jaune-verdâtre et un cercle oculaire rouge étroit. Les pattes et les doigts sont jaune-verdâtre.

Ce petit héron apprécie les eaux peu profondes, végétalisées dans lesquelles il peut capturer des insectes, des batraciens et de petits poissons. Son caractère solitaire et sa très large répartition dans toutes les zones humides du delta rendent le dénombrement exhaustif impossible.

Héron garde-boeufs ©Bruno Portier

Héron garde-bœufs *(Bubulcus ibis)*

Western Cattle Egret

Ce héron, plus petit que l'Aigrette garzette, présente une forme très ramassée. Quand il arbore son plumage nuptial, des plumes orangées colorent sa tête, son dos et sa poitrine. Son bec est alors jaune et ses pattes rougeâtres. Quand il n'est pas en phase de reproduction il est blanc ou, plus souvent, gris sale s'il a cherché sa nourriture dans les dépôts d'ordures. Son bec tend alors vers la couleur orange et ses pattes sont gris sombre.

Abondant dans le delta, et particulièrement à Saint-Louis où il joue le rôle de nettoyeur de divers déchets, il est également commun aux Trois Marigots et au Ndiaël, où il accompagne les troupeaux de bovins afin de se régaler des insectes qu'ils font s'envoler.

Aigrette ardoisée ©David Monticelli

Aigrette ardoisée *(Egretta ardesiaca)*

Black Heron

Ce petit héron est entièrement gris sombre, presque noir. Seuls les doigts sont jaunes mais sont souvent peu visibles. Le dessus de la tête est orné de plumes partant un peu dans tous les sens qui forment une sorte de bouquet. Cette espèce, dont on ne voit que rarement des individus seuls, a une technique de chasse particulière qui consiste à ouvrir les ailes en parapluie pour faire une ombre sur l'eau afin d'attirer les poissons.

L'Aigrette ardoisée est régulière dans les sites d'eau douce, en particulier aux Trois Marigots où elle peut former des bandes de plusieurs dizaines d'individus. Ces bandes se déplacent en fonction des niveaux d'eau et des ressources en poissons. Sa présence est plus irrégulière dans le PNOD.

Aigrette à gorge blanche (forme sombre) ©Jean-Marie Dupart

Aigrette à gorge blanche *(Egretta gularis)*

Western Reef Heron

L'Aigrette à gorge blanche se présente sous deux formes, une sombre et une claire.

La forme sombre est grise, d'une teinte plus claire que celle de l'Aigrette ardoisée, avec une gorge blanche très caractéristique et une tâche blanche au poignet de l'aile qui permet de confirmer la détermination. La forme claire a un plumage blanc et ressemble à une Aigrette garzette. Le bec est plus épais, légèrement arqué, plus gris-bleu que le bec noir pur, très fin et rectiligne de la garzette. La jonction du jaune des doigts avec le noir du tarse est moins nette que chez la garzette, dont les doigts jaunes sont bien délimités par rapport au noir des pattes et remontent souvent plus haut sur le tarse.

Régulière dans le delta, elle sème parfois la confusion en raison des différents noms qu'elle porte: Aigrette dimorphe, Aigrette des récifs, Aigrette à gorge blanche. Les observateurs déterminent assez facilement la forme sombre qui est caractéristique, tandis que la forme blanche est très souvent confondue avec l'Aigrette garzette et, de ce fait, on ignore pratiquement tout de sa présence dans le delta.

Aigrette à gorge blanche (forme claire)

Aigrette garzette ©Jean-Marie Dupart

Aigrette garzette *(Egretta garzetta)*

Little Egret

Entièrement blanche, commune dans le delta, l'Aigrette garzette se distingue des autres hérons blancs par sa taille, par ses doigts jaunes et par les plumes, particulièrement visibles en période de reproduction, qu'elle porte sur le dessus de la tête.

L'Aigrette garzette est commune à tous les sites, y compris au bord de l'océan où elle capture de petites proies. Il est indispensable d'avoir sa taille et son comportement en tête pour éviter de confondre les différentes espèces de hérons blancs.

Héron ou aigrette intermédiaire ©Jacques Buvat

Héron ou Aigrette intermédiaire *(Ardea intermedius)* Intermediate Egret

Son appellation vient de sa taille, intermédiaire, entre celle d'une grande Aigrette et celle d'une Aigrette garzette. L'Aigrette intermédiaire est blanche avec un bec jaune à jaunâtre relativement court par rapport à la tête. Les pattes et les doigts sont sombres. En période de reproduction, la poitrine est ornée de plumes duveteuses. On observe également de longues plumes, appelées aigrettes, sur le dos. L'un de ses meilleurs signes distinctifs par rapport à la grande Aigrette est la brièveté du trait commissural, qui s'interrompt sous ou juste en arrière de l'œil chez le Héron intermédiaire, alors qu'il dépasse largement l'œil chez la grande Aigrette. Le temps requis pour identifier ce détail est peu compatible avec la cadence imposée pour les comptages à grande échelle, mais ce signe peut être utile pour certaines identifications difficiles en période de comptage plus calme.

Héron ou aigrette intermédiaire ©Bruno Portier

Longtemps méconnue des personnes chargées des dénombrements, l'Aigrette intermédiaire a fait l'objet d'efforts remarqués de détermination qui, s'ils se poursuivent, devraient permettre de mieux connaître son statut et de ne plus la confondre avec la grande Aigrette.

Grande aigrette ©Bruno Portier

Grande Aigrette *(Casmerodius albus)*

Great Egret

La grande Aigrette est le plus grand des hérons blancs, étant de la taille d'un Héron cendré. Le bec est jaune hors période de nidification, et noir pendant celle-ci. En vol, ses mouvements sont très lents malgré sa taille et l'oiseau donne l'impression d'être un gros papillon.

La grande Aigrette est présente en petits nombres dans toutes les zones humides d'eau douce. Elle peut se rassembler à plusieurs dizaines d'oiseaux sur des concentrations de petits poissons, en particulier lorsque des zones humides sont en voie d'assèchement.

Grande aigrette ©Bruno Portier

Héron mélanocéphale ©Jean-Marie Dupart

Héron mélanocéphale *(Ardea melanocephala)*

Black-headed Heron

Le Héron mélanocéphale est la version sombre du Héron cendré. Il en présente de nombreuses caractéristiques mais avec des teintes d'un gris beaucoup plus sombre. La différence est nette quand on connaît bien le Héron cendré, et la détermination ne pose plus aucun problème quand l'oiseau s'envole car les plumes de couverture du dessous des ailes sont blanches et non grises comme chez son cousin. On notera également que le noir de la tête s'étend du front jusqu'à l'arrière du cou. Les pattes et les doigts sont noirs.

Le Héron mélanocéphale est assez peu commun dans le delta et il faudra regarder tous les hérons gris ressemblant de loin à un Héron cendré. Il est à rechercher dans la partie nord du PNOD, dans la zone du Ndiaël et près du lac de Guiers.

Héron cendré ©Jean-Marie Dupart

Héron cendré *(Ardea cinerea)*

Grey Heron

Ce héron gris se reconnaît à sa grande taille, à la teinte grise de son plumage et à son comportement solitaire, qui le conduit à rechercher sa nourriture en se posant parfois en pleine eau où il attend que passe une proie. En réalité le dessus du corps, les ailes, et une partie du dessous des ailes sont gris; le bas de la tête, le cou et le ventre sont blancs. Il porte une bande noire au-dessus de l'œil qui se prolonge par des aigrettes également noires.

Le Héron cendré est présent sur l'ensemble des sites. Son caractère généralement solitaire impose de prendre le temps de le dénombrer avec précaution, car ainsi faisant il sera probablement possible de repérer également des Hérons mélanocéphales et, plus rarement, des Hérons pâles.

Héron pâle ©Jean-Marie Dupart

Héron pâle *(Ardea monicae)*

Grey Heron (*monicae*)

Ce héron est considéré soit comme une sous-espèce du Héron cendré originaire du Banc d'Arguin, soit comme une espèce à part entière. Il se reconnaît essentiellement aux teintes grises très claires de son plumage. Lorsqu'on connaît bien le Héron cendré, le Héron pâle se repère facilement grâce aux couleurs délavées qui caractérisent son plumage.

Très rare, il est à rechercher essentiellement au niveau de la Langue de Barbarie où il est signalé pratiquement tous les ans.

Héron pourpré ©Jean-Malie Dupart

Héron pourpré *(Ardea purpurea)*

Purple Heron

Vu de loin, la couleur dominante de ce héron est pourprée; de près, son plumage est plus nuancé entre le marron et le gris. Le dessus du corps est marron clair, la poitrine est marron à roux, le ventre est noir. La calotte et les aigrettes sont noires. Le cou est marron sur l'arrière et blanc sur le devant, avec des stries sombres qui descendent jusqu'à la poitrine. Le bec et les pattes sont jaunes. À noter sur la photo, les pattes repliées de l'oiseau au moment de son décollage.

Le Héron pourpré est généralement solitaire et très discret. En revanche, plusieurs oiseaux peuvent être notés ensemble lorsque les ressources alimentaires sont facilement accessibles, comme lorsqu'une zone humide s'assèche et piège une multitude de poissons.

Héron goliath © Jacques Buvat

Héron goliath *(Ardea goliath)*

Goliath Heron

Le plus grand des hérons présente un plumage gris ardoise. La tête, le dos et les côtés du cou sont châtains. Le menton et la gorge sont blancs. La poitrine est également blanche, striée de noir. Les pattes et le bec sont noirs.

Le Héron goliath est très rare dans le delta c'est pourquoi les ornithologues non habitués à l'espèce peuvent le confondre, de loin, avec le Héron pourpré.

Ombrette africaine ©Patrick Triplet

Ombrette africaine *(Scopus umbretta)*

Hamerkop

L'Ombrette est facilement reconnaissable à son plumage marron, à sa forme très ramassée qui rappelle un petit héron, et à son bec massif. Quelques plumes forment une petite huppe en arrière de la tête.

L'Ombrette est très rare dans le delta. Elle peut y être vue n'importe où, mais il semble qu'elle montre une préférence pour la partie nord, vers Ross-Béthio et Rosso.

Pélican blanc ©Vincent Legrand

Pélican blanc *(Pelecanus onocrotalus)*

Great White Pelican

La détermination de l'espèce ne pose aucun problème, tant sa silhouette et ses caractéristiques le rendent unique, même si les jeunes peuvent être confondus, pour qui ne fait pas attention, avec des pélicans gris. Le Pélican blanc est entièrement blanc, à l'exception du dessous des ailes où les rémiges sont noires. En plumage nuptial, la poitrine des oiseaux est de couleur rosée car teintée par l'ocre des eaux latéritiques. Quelques plumes au niveau de la nuque forment une petite huppe. Les jeunes, au moment de leur envol, sont brun chocolat.

La seule colonie de reproduction se trouve dans le PNOD, où elle est assez difficile à dénombrer et requiert donc une attention soutenue de la part des personnes responsables de ce secteur. De nombreux oiseaux se dispersent vers les zones humides périphériques pour y rechercher leur nourriture et reviennent ensuite au PNOD. De ce fait, il est nécessaire de bien veiller à dénombrer les oiseaux le matin pour permettre à toutes les équipes de compter en même temps et éviter les doubles comptages ou l'absence de comptage.

Pélican gris ©Bruno Portier

Pélican gris *(Pelecanus rufescens)*

Pink-backed Pelican

Nettement plus petit que le Pélican blanc, le Pélican gris porte bien son nom car, de loin, la teinte grise prédomine. Cependant, de près, il a le plumage teinté de gris pâle, avec le dos rosâtre. Ses rémiges gris foncé contrastent avec les couvertures entièrement blanches. Chez l'adulte, le dessin du dessus des ailes présente des couvertures gris clair ou gris rose, contrastant avec les rémiges grises. Les extrémités sont gris foncé. Les pattes varient en couleur, du gris au jaune ou au rouge-orangé, devenant rouge-rosâtre pendant la saison nuptiale. Les doigts sont palmés.

Le Pélican gris se reproduit dans le PNOD et est vu en petits nombres dans différents sites du delta.

Tantale ibis ©Jean-Marie Dupart

Tantale ibis *(Mycteria ibis)*

Yellow-billed Stork

De près, il est facilement reconnaissable à son plumage blanc, à ses ailes noires sur la partie externe et blanches sur la partie interne. Sa tête rouge et son bec jaune sont remarquables. De loin, il faut veiller à ne pas le confondre avec la Cigogne blanche, qui présente la même répartition de couleurs mais avec un bec rouge et la tête entièrement blanche.

Le Tantale ibis présente des fluctuations d'effectifs importantes. Il peut être absent d'un site pendant une longue période, puis y réapparaître. Il est souvent vu dans les regroupements de hérons quand une profusion de petits poissons est disponible.

Cigogne noire ©Thanasis Tsafonis - Macaulay Library

Cigogne noire *(Ciconia nigra)*

Black Stork

Le noir domine sur le plumage, de la tête jusqu'au bas du dos et le haut de la poitrine. Seul le bas de la poitrine et le ventre sont blancs. Le bec rouge est caractéristique. Les pattes sont également rouges. Le contraste blanc-noir est particulièrement bien visible en vol.

La Cigogne noire n'est présente dans le delta qu'entre novembre et février environ. Elle est visible dans le PNOD, aux Trois Marigots et au Ndiaël. Plusieurs dizaines d'oiseaux peuvent être vus ensemble, généralement toujours aux mêmes endroits d'année en année, dans ces deux localités. Elle est très farouche et s'envole généralement à de grandes distances.

Cigogne blanche ©Bruno Portier

Cigogne blanche *(Ciconia ciconia)*

White Stork

Le contraste blanc et noir de la Cigogne blanche ne permet pas de la confondre avec d'autres espèces à l'exception du Tantale Ibis. Lorsque la Cigogne blanche est posée, le corps et la tête apparaissent totalement blancs en contraste avec les ailes noires. Au vol, on peut voir que les rémiges primaires et secondaires sont noires. Le bec est rouge.

La Cigogne blanche est vue tous les ans dans le delta avec des effectifs très variables. Elle stationne généralement dans des zones sèches à proximité de zones humides de faible profondeur où elle peut trouver sa nourriture.

Ibis falcinelle ©Jean-Marie Dupart

Ibis falcinelle *(Plegadis falcinellus)*

Glossy Ibis

De loin, l'Ibis falcinelle apparaît comme un oiseau noir de taille moyenne avec un bec arqué. De près, il a un plumage aux couleurs cuivrées avec des reflets métalliques verts. Les pattes sont noires.

L'Ibis se déplace en petites troupes qui exploitent les zones humides de faible profondeur. Il est présent dans toutes les zones humides d'eau douce du delta.

Ibis Sacré ©Bruno Portier

Ibis sacré *(Threskiornis aethiopicus)*

African Sacred Ibis

L'Ibis sacré est facilement reconnaissable au contraste entre le corps qui est blanc, et la tête, le cou, le bout des ailes et le bas du dos qui sont noirs. En vol, le corps paraît totalement blanc sauf le bout noir des rémiges. Le bec courbé est également caractéristique.

L'Ibis sacré est présent dans toutes les zones humides d'eau douce du delta, où il se déplace par petits groupes.

Spatule d'Europe ©Vincent Legrand

Spatule d'Europe *(Platalea leucorodia)*

European Spoonbill

La Spatule d'Europe (ou Spatule blanche, dénomination à ne pas utiliser car la Spatule d'Afrique est également blanche) présente une couleur blanche caractéristique sur l'ensemble du corps à deux exceptions près: la tache jaune qui orne la poitrine des oiseaux adultes les semaines qui précèdent le départ pour les zones de reproduction et la pointe noire des rémiges qui caractérise les jeunes oiseaux. Les adultes présentent une extrémité du bec plus claire que le reste, tandis que le bec des immatures est entièrement noir, tout comme les pattes. Le bec, en forme de spatule de cuisine, est très caractéristique.

La Spatule d'Europe fréquente toutes les zones humides du delta et établit parfois des reposoirs provisoires dans des zones sèches. Pour chaque site, les effectifs peuvent être de plusieurs dizaines d'oiseaux. Une sous-espèce niche sur le Banc d'Arguin. Elle se distingue de la Spatule d'Europe par sa taille légèrement plus petite et par son bec noir. Quelques oiseaux sont parfois présents dans le delta, notamment sur les lagunes de Saint-Louis, en janvier. Il faut, pour les trouver, examiner l'ensemble des oiseaux afin de les repérer.

Spatule d'Afrique ©Jean-Marie Dupart

Spatule d'Afrique *(Platalea alba)*

African Spoonbill

La Spatule d'Afrique est également blanche, raison pour laquelle il est préférable de parler de Spatule d'Europe et non de Spatule blanche. Elle se distingue de sa proche parente par sa face et ses pattes rouges, et par son bec de couleur plus claire.

Contrairement à la Spatule d'Europe, la Spatule d'Afrique ne fréquente pas les eaux saumâtres. On ne la trouve que, toujours en tout petits effectifs, dans les zones d'eau douce, même encombrées de végétation. Ce n'est que dans ces milieux qu'elle peut se mélanger avec sa cousine, probablement plus par affinité de milieux fréquentés que par recherche de vie en groupe. Un site de reproduction est mentionné dans la zone des Trois Marigots.

Flamant rose ©Bruno Portier

Flamant rose *(Phoenicopterus ruber)*

Greater Flamingo

Contrairement à ce que son nom indique, le Flamant rose est moins rose que le Flamant nain. Il est facilement reconnaissable à son plumage rose clair, à ses pattes roses et palmées, et à son bec court et recourbé avec l'extrémité noire. Ses rémiges primaires et secondaires sont noires, ce qui se voit peu lorsque les oiseaux sont posés, mais qui est bien visible au vol.

Le Flamant rose est très abondant dans le PNOD où son effectif dépasse régulièrement 10 000 oiseaux. Il est également noté à Gueumbeul et au Ndiaël.

Flamant nain ©Jean-Marie Dupart

Flamant nain *(Phoenicopterus minor)*

Lesser Flamingo

Ce flamant se distingue facilement de son proche cousin par sa taille, nettement inférieure, et par sa couleur d'un rose beaucoup plus intense. Ses rémiges sont également noires, ce qui offre un beau contraste en vol. Les pattes sont entièrement rouges, tout comme le bec, dont le rouge est beaucoup plus sombre.

Le Flamant nain se livre à de véritables danses dans lesquelles tous les oiseaux effectuent le même mouvement en même temps. Il est surtout présent dans le PNOD qu'il quitte le soir venu pour gagner des zones saumâtres, tant du côté sénégalais que du côté mauritanien.

Râle à bec jaune ©Bruno Portier

Râle à bec jaune *(Amaurornis flavirostra)*

Black Crake

Ce petit râle présente un plumage totalement noir sur le corps tandis que la couleur des ailes tend légèrement plus vers des teintes marron. Le bec est jaune et les pattes sont rouges. Mâles et femelles se ressemblent mais le mâle est légèrement plus grand.

Le Râle à bec jaune est présent dans toutes les zones humides d'eau douce du delta. Il affectionne particulièrement les plans d'eau de faible profondeur obstrués par la végétation, où il peut facilement se réfugier.

Gallinule poule-d'eau © Patrick Triplet

Gallinule poule-d'eau *(Gallinula chloropus)* Moorhen

La Gallinule poule-d'eau, plus simplement dénommée Poule d'eau, montre un plumage noir ardoisé avec une bande blanche sur les flancs; le ventre est plus gris alors que le dos apparaît plus brun. Le bec est rouge à extrémité jaune. Le front est orné d'une plaque rouge. Les pattes et les doigts sont verdâtres. Mâle et femelle ont le même plumage, mais le mâle est légèrement plus grand.

Il est difficile de dénombrer cette espèce discrète présente dans toutes les zones humides garnies de végétation. Le fait de pouvoir tout simplement indiquer sa présence est déjà un élément intéressant.

Gallinule africaine ©Jacques Buvat

Gallinule africaine *(Paragallinula angulata)* Lesser Moorhen

Cette espèce est souvent confondue avec la Gallinule poule d'eau, mais elle est plus petite et son un bec est jaune surmonté d'une plaque frontale rouge. La strie blanche sur le flanc est plus étroite que chez la Poule d'eau et ses pattes sont jaunes.

C'est une espèce rare et très discrète, ne sortant qu'occasionnellement de la végétation. Pratiquement tous les signalements proviennent des Trois Marigots, peut-être surtout parce que ce site est fréquenté par des ornithologues qui connaissent l'espèce et la recherchent.

Talève d'Afrique ©Jean-Marie Dupart

Talève d'Afrique *(Porphyrio madagascariensis)*

African Swamphen

La Talève d'Afrique possède un plumage bleu-violet soyeux, avec des reflets métalliques sur la gorge et la poitrine, offrant un contraste avec la couleur blanche des plumes sous-caudales. Le bec est rouge surmonté d'une plaque frontale, également rouge, tout comme les pattes.

Lorsqu'elle est dans des peuplements denses de typhas on entend plus la Talève qu'on ne la voit. Bien que son dénombrement ne soit pas facile en raison de son mode de vie dans les typhas, il semble que ses effectifs aient fortement augmenté avec l'accroissement de la surface occupée par ce végétal dont elle se nourrit.

Talève d'Allen ©Nigel Voaden - Macaulay Library

Talève d'Allen *(Porphyrio alleni)*

Allen's Gallinule

Ressemblant à la Talève d'Afrique, elle en diffère par sa taille nettement plus petite, inférieure à celle d'une Poule d'eau, et par une petite plaque frontale bleutée surmontant le bec rouge. Ses pattes sont rouges, et non jaunes comme chez sa grande cousine. Les immatures (comme sur la photo) ont une plaque moins bien marquée.

La Talève d'Allen est rare et très discrète et, bien que présente dans les zones humides d'eau douce du delta, elle y est rarement notée.

Foulque macroule ©Patrick Triplet

Foulque macroule *(Fulica atra)*

Coot

La Foulque macroule présente un plumage entièrement noir cendré. Son bec blanc est surmonté d'une plaque frontale également blanche. Les yeux sont rouges. Les pattes sont verdâtres.

Cette espèce est rare en dehors du PNOD, où elle est surtout signalée sur le Grand Lac et plus précisément au niveau du point 4. Elle se tient toujours à distance des berges et sa détection nécessite une recherche approfondie. Exceptionnellement, elle peut se reproduire sur place.

Grue couronnée ©Jean-Marie Dupart

Grue couronnée *(Balearica pavonina)*

Black Crowned Crane

La Grue couronnée est un grand oiseau très fin au plumage majoritairement noir. Les rémiges primaires sont noires, les secondaires marron. Les couvertures des ailes sont blanches sur les deux faces. Les joues sont rouges sur la partie inférieure et blanches sur la partie supérieure. Le dessus de la tête est orné d'une couronne de longues plumes de couleur dorée.

La Grue couronnée a fortement diminué dans le delta à cause du développement des typhas dans les zones humides de faible profondeur, où elle établit généralement son nid. Des dénombrements exhaustifs sont donc nécessaires pour bien suivre les variations d'effectifs.

Jacana à poitrine dorée ©Daniel Cornelis

Jacana à poitrine dorée *(Actophilornis africana)* African Jacana

Ce limicole présente un plumage marron-roux plus doré sur la poitrine, comme son nom l'indique. Les joues et le cou sont blancs. Un bandeau noir masque l'œil et se prolonge sur la nuque et l'arrière du cou. Son bec, comme la plaque frontale qui le surplombe, est bleu. Les longues pattes et les doigts sont gris-bleuté.

Les longs doigts du Jacana lui permettent de marcher sur la végétation (nénuphars, choux du Nil, etc.) à la recherche de différents insectes. Dans le PNOD, il est donc abondant dans les zones où la surface de l'eau est recouverte par ce type de végétation.

Rhynchée peinte ©Bruno Portier

Rhynchée peinte *(Rostratula benghalensis)* Greater Painted-snipe

La femelle de Rhynchée peinte présente un plumage plus coloré que le mâle, la répartition des couleurs étant identique chez les deux sexes. Le dos et les ailes de la femelle sont marron-vert rayées de fines stries noires. Une forme de V marque le dessus du corps. La tête et le cou sont fauve avec une tache blanchâtre autour de l'œil qui donne l'impression que celui-ci est immense. Le bec est long, légèrement courbé vers le bas, jaune pâle à la base et brun clair vers l'extrémité. Les yeux sont brun foncé. Les pattes et les doigts sont jaune-verdâtre.

Discrète, la Rynchée doit être recherchée sous les buissons dont le pied est submergé, ainsi que sous les amas de végétation. Elle fréquente souvent les mêmes endroits, année après année, ce qui facilite son observation une fois que ces lieux privilégiés ont été repérés.

Huîtrier pie ©Alexander Hiley

Huîtrier pie *(Haematopus ostralegus)*

Eurasian Oystercatcher

Grand et robuste limicole à la tête, à la poitrine et au-dessus noir, contrastant avec le dessous blanc pur. Le bec est long et orange; les pattes sont roses chez les adultes et plus ternes chez les immatures. Une large bande barre l'aile. Les immatures et les non-reproducteurs portent un collier blanc.

L'Huîtrier pie est peu courant dans le delta du fleuve Sénégal, il se rencontre essentiellement sur les sites côtiers. On le voit par exemple assez régulièrement au niveau des lagunes de la Langue de Barbarie.

Échasse blanche ©Bruno Portier

Échasse blanche *(Himantopus himantopus)* Black-winged Stilt

Aucune confusion n'est possible pour cette espèce dont le dessus noir contraste avec le dessous blanc pur. Au vol, les pattes roses d'une longueur surprenante dépassent la queue d'environ 17 centimètres. Le bec est noir, la tête est blanche sauf le haut du crâne dont la couleur noire descend en arrière du cou.

L'Échasse est abondante dans tout le delta, notamment sur les plans d'eau de très faible profondeur aux rives très dégagées. Certains regroupements peuvent concerner plusieurs centaines d'oiseaux.

Avocette élégante ©Alexander Hiley

Avocette élégante *(Recurvirostra avosetta)* Avocet

Comme l'espèce précédente, aucune confusion n'est possible pour cet oiseau au plumage contrasté blanc et noir, et aux longues pattes bleu-gris pâle avec palmure. Elle se nourrit en «sabrant» latéralement avec le bec dans l'eau peu profonde; elle nage à l'occasion et bascule comme un canard.

Présente dans les sites dont les berges sont dépourvues de végétation, elle semble marquer une préférence pour les eaux saumâtres. Ses effectifs avaient considérablement diminué au moment de l'ouverture de la brèche, mais ils ont désormais retrouvé leur niveau d'avant cet événement.

Oedicnème du Sénégal ©Peter Kennerley - Macaulay Library

Oedicnème du Sénégal *(Burhinus senegalensis)* Senegal Thick-knee

Grand oiseau distinct de tous les autres limicoles par la tête arrondie aux grands yeux jaunes et noirs. Son gros bec, relativement court par rapport à celui d'autres limicoles, est jaune à pointe noire. Les longues et grosses pattes sont jaunâtres. Le plumage est rayé brun. Le dessin de l'aile est très frappant au vol, avec des taches blanchâtres.

Cet oiseau répugne à voler durant la journée et ne le fait que lors de dérangements. Par contre il est très actif au lever du jour et au crépuscule quand il se déplace pour chercher sa nourriture à grands cris.

Oedicnème du Cap ©Simon Cavailles

Oedicnème du Cap ou Oedicnème tachard *(Burhinus capensis)* Spotted Thick-knee

Son plumage est strié de brun-noir sur la tête et le cou, tacheté sur le dos et les ailes. Le dessus du corps et des ailes est brun, noir et blanc; les ailes sont brunes et grises, noires à leur extrémité et bordées de blanc. Le dessous du corps et le centre de la gorge sont blancs, la poitrine brun clair striée de noir. Une strie brun foncé part sous l'œil vers les couvertures auriculaires, et une strie claire va du dessous de l'œil vers la joue. Son bec est court, jaune et brun.

Très rare dans le delta, il est à rechercher au niveau des Trois Marigots d'où provient l'essentiel des données. Dérangée dans son biotope par la disparition de ce dernier à cause de la culture irriguée, cette espèce se retrouve dans l'arrière-pays gandiolais.

Courvite isabelle ©Jean-Marie Dupart

Courvite isabelle *(Cursorius cursor)*

Cream-colored Courser

La couleur générale du plumage est isabelle, une teinte couleur de sable. On remarquera la forme élancée, le bec légèrement courbé, la calotte grise, le sourcil blanc qui se prolonge jusqu'au cou et qui surmonte une fine bande noire qui couvre l'œil. En vol, le noir du bout des ailes contraste avec la couleur de l'ensemble du corps.

Avant de s'envoler, le Courvite a tendance à s'éloigner rapidement en courant. Il est présent dans les zones sèches et son recensement est donc délicat. Même si les effectifs dénombrés sont faibles, leur mention lors des dénombrements permet de situer la présence de l'espèce dans le delta.

Courvite de Temminck ©Rob Drummond

Courvite de Temminck *(Cursorius temminckii)* Temminck's Courser

Le Courvite de Temminck est légèrement plus petit que le Courvite isabelle. Sa poitrine et le dessus du corps sont brun clair. L'oiseau arbore une couronne rousse, un sourcil blanc avec une fine bande noire qui part de l'œil et se prolonge dans le cou. Le haut du ventre est roux, et surmonte une zone blanche ornementée d'une tache centrale noire.

Très rare dans le delta, il est à rechercher aux Trois Marigots et dans l'arrière-pays gandiolais.

Glaréole à collier ©Julien Bifard

Glaréole à collier *(Glareola pratincola)*

Collared Pratincole

Malgré son allure de sterne, la Glaréole à collier est un limicole. Le dessus du corps est brun olive, le dessous roussâtre avec un ventre blanc. Une bavette crème est bordée de noir. Les ailes sont longues, pointues et de couleur sombre. La queue très fourchue est noire à racine blanche. Les pattes sont noires, le bec est très court et un peu recourbé.

De grands rassemblements de Glaréoles peuvent être notés en particulier sur les vastes surfaces dénudées du PNOD du Ndiaël et de Tocc Tocc. Cette espèce étant relativement rare au niveau mondial, il est donc important de faire un dénombrement le plus exhaustif possible. Elle se reproduit sur le Grand Lac quand il est asséché entre mai et juillet.

Petit Gravelot ©Jacques Buvat

Petit gravelot *(Charadrius dubius)*

Little Ringed Plover

Ressemblant au grand Gravelot, il s'en distingue par l'aile uniforme, sans barre alaire, par les pattes chair ou jaune pâle, par le cri différent et par une ligne blanche au-dessus de la bande frontale noire. De près, on note un cercle orbital jaune.

Hôte des zones sèches, le petit Gravelot peut former des groupes importants sur les abords du Grand lac dans le PNOD.

Grand Gravelot ©Sylvain Reyt

Grand Gravelot *(Charadrius hiaticula)*

Ringed Plover

Petit limicole courtaud et vif, avec une large bande noire traversant la poitrine blanche, le dessus du corps du grand Gravelot est brun-gris avec un collier blanc, un bandeau noir et un front blanc surmonté d'une bande noire. Le bec est orange à pointe noire et les pattes sont orange. Il se différencie du petit Gravelot principalement par la barre alaire blanche nettement visible en vol.

Plus lié au milieu aquatique que le petit Gravelot, il est présent dans tous les sites humides où la végétation est peu abondante. Cependant, ses effectifs sont plus élevés dans les sites littoraux, en particulier sur les lagunes de Saint-Louis.

Pluvier pâtre ©Jean-Marie Dupart

Pluvier pâtre ou Gravelot pâtre *(Charadrius pecuarius)* Kittlitz's Plover

Le Pluvier pâtre présente des différences de plumage entre les périodes de reproduction et de non reproduction. En plumage nuptial, on notera la couleur marron clair, tendant au roux de l'ensemble du corps avec le dessus marqué par de petites écailles plus sombres, et le cou et le croupion blancs. Le devant de la tête est blanc, avec une bande frontale noire et une autre bande qui part de l'œil et descend vers l'arrière du cou où il forme un demi-collier. Il a une très étroite ligne blanche au-dessus de la barre frontale. Le sourcil blanc descend derrière l'œil et rejoint le collier blanc situé au-dessus du noir de la nuque.

Le Pluvier pâtre est assez commun dans le delta, dans les zones dégagées de végétation ou dans les flaques en voie d'asséchement. Il est le plus fréquent des gravelots au bord des pistes.

PGravelot à collier interrompu ©Bruno Portier

Gravelot à collier interrompu *(Charadrius alexandrinus)* Kentish Plover

Cette espèce se distingue des autres Gravelots par le dessus plus pâle, par la silhouette plus svelte, par le bec et les pattes noirâtres, par un bandeau sombre plus étroit et par une petite tache sombre de chaque côté de la poitrine (et non traversante comme chez les petits et grands Gravelots). Le mâle a un étroit sourcil blanc et une tache noirâtre devant la calotte rousse tandis que la femelle est plus pâle, avec des taches pectorales brunâtres, et n'a pas de marque noire sur la tête.

Le Gravelot à collier interrompu est essentiellement présent dans les milieux saumâtres, en particulier quand le niveau d'eau est excessivement bas. Il est à rechercher dans toutes les étendues en voie d'asséchement.

Pluvier argenté ©Bruno Portier

Pluvier argenté *(Pluvialis squatarola)*

Grey Plover

Ce pluvier aux teintes argentées ponctuées de noir est caractéristique par ses yeux qui paraissent grands, par les aisselles noires contrastant avec le dessous des ailes blanchâtres (visibles en vol uniquement), par la barre alaire blanchâtre, et par le croupion et la queue blanchâtres.

Il est surtout signalé sur la zone littorale, en particulier sur les lagunes de Saint-Louis et à la Langue de Barbarie.

Vanneau à éperons ©Jean-Marie Dupart

Vanneau à éperons *(Vanellus spinosus)*

Spur-winged Lapwing

Le plus commun des vanneaux présente un capuchon, le front et la gorge noirs, contrastant avec les joues et les côtés du cou blancs. La poitrine, le haut du ventre et les flancs sont noirs, alors que le dessus du corps est marron-gris. Les iris sont rouge sombre, les éperons sont noirs.

Cette espèce se retrouve absolument partout dans le delta, même à proximité des habitations. Elle peut former des groupes de plusieurs dizaines d'individus ou, au contraire, n'être rencontrée que par couples.

Vanneau à tête noire © Jean-Marie Dupart

Vanneau à tête noire *(Vanellus tectus)*

Black-headed Lapwing

Le Vanneau à tête noire est très caractéristique: il présente un dos et des ailes couleur marron clair, la même teinte des milieux naturels où on le trouve le plus souvent. Le dessus de la tête, orné d'une petite huppe, est noir, tout comme les joues et la cravate qui contrastent avec la couleur châtain clair du ventre. Le bec et les pattes sont rouges, la pointe du bec étant noire.

Le Vanneau à tête noire est très peu commun dans le delta mais il est fidèle à son territoire: une fois qu'il a été repéré dans un site, il y est retrouvé régulièrement, ce qui facilite son dénombrement.

Vanneau du Sénégal ©Jean-Marie Dupart

Vanneau du Sénégal *(Vanellus senegallus)*

African Wattled Lapwing

Ce grand vanneau semble marron-gris de loin, mais de près, son cou et sa tête sont ornés de fines stries. Il a une calotte noire, un front blanc et de grandes caroncules jaunes de chaque côté de la tête. La queue est blanche avec l'extrémité noire; les pattes sont longues et jaunes. En vol, les rémiges noires sont séparées des couvertures marron par une bande blanche. Le dessous des ailes est blanc.

Peu commun et discret quand il est posé, il est remarquable en vol et ses cris sont notables.

Bécasseau maubèche ©Bruno Portier

Bécasseau maubèche *(Calidris canutus)*

Knot

Le plus grand des bécasseaux est trapu, court de pattes, de bec et de cou. En plumage nuptial le dessus est fortement tacheté de roux et de noir, la tête et le dessous sont roux. Le reste de l'année, le dessus est gris cendré écailleux alors que le dessous est blanchâtre. En vol, les critères de détermination sont la taille assez grande, le croupion et la queue pâles uniformes, et la barre alaire pâle.

Il est généralement observé sur les lagunes de Saint-Louis et de la Langue de Barbarie, beaucoup plus rarement sur les autres sites.

Bécasseau sanderling ©Bruno Portier

Bécasseau sanderling *(Calidris alba)*

Sanderling

Petit oiseau dodu et très actif qui court comme un jouet mécanique derrière les vagues. Au vol, une longue barre blanche contraste sur l'aile sombre. La queue est sombre. En plumage nuptial, le dessus, la tête et la poitrine sont roux pâle, tachetés de noir en contraste avec le ventre blanc pur. Hors période nuptiale, il est le plus blanc des bécasseaux avec un dessus gris pâle et une tâche sombre à «l'épaule»; la tête et le dessous sont blancs.

Souvent mal identifiée, cette espèce est très présente sur la Langue de Barbarie, en particulier du côté océan où les oiseaux courent avec agilité entre les vagues.

Bécasseau minute ©Bruno Portier

Bécasseau minute *(Calidris minuta)*

Little Stint

Ce très petit limicole se distingue du Bécasseau variable par le court bec droit et la taille plus petite. En plumage nuptial, la calotte et le dessus sont roux, la poitrine rayée de roux, les sourcils et le ventre blancs. Hors période de reproduction, le dessus est gris et la poitrine est plus blanche. Il faut également noter un V blanchâtre sur le dos roux et noir.

Dès qu'une flaque d'eau est en voie d'assèchement, le Bécasseau minute apparaît, attiré par les nombreuses proies mises à découvert par la diminution de l'eau. Ses effectifs peuvent alors compter plusieurs centaines d'oiseaux. Il est donc bien représenté dans l'ensemble du delta.

Bécasseau de Temminck ©Honza Grünwald - Macaulay Library

Bécasseau de Temminck *(Calidris temminckii)* Temminck's Stint

Très semblable au Bécasseau minute, le Bécasseau de Temminck a un corps plus allongé et la queue qui dépasse légèrement en arrière des ailes. Les pattes sont pâles, jaunâtres, jamais noires comme chez le Bécasseau minute. Lorsqu'il est présent au Sénégal, son plumage est proche de celui du Chevalier guignette, avec un dessus gris chamois uniforme, un dessous se caractérisant par un net contraste poitrine brune-ventre blanc. La tête est uniformément brun chamois et ne porte pas de sourcils, contrairement au Bécasseau minute.

Cette espèce est rare et localisée. On ne dénombre généralement les oiseaux qu'à l'unité, notamment aux abords des canaux et fossés. Des individus passent probablement inaperçus en raison de l'attention donnée prioritairement aux zones de rassemblements d'autres espèces.

Bécasseau cocorli ©Jean-Marie Dupart

Bécasseau cocorli *(Calidris ferruginea)*

Curlew Sandpiper

En plumage nuptial, le Bécasseau cocorli est en grande partie roux-marron et ressemble à un petit Bécasseau maubèche. La calotte est brun-roux. Les côtés de la tête, le cou et le dessous sont brun-roux vif un peu tacheté. Le croupion est blanc marqué de noir. Hors période de reproduction, il est très semblable au Bécasseau variable avec qui il est souvent associé, mais s'en distingue par le croupion blanc très apparent au vol, par ses pattes plus hautes et surtout par son bec beaucoup plus courbé.

Bien que généralement littoral, le Bécasseau cocorli profite des zones humides en voie d'assèchement dans l'ensemble du delta pour y rechercher sa nourriture. Il se mêle alors aux autres espèces de bécasseaux ainsi qu'aux gravelots.

Bécasseau variable ©Bruno Portier

Bécasseau variable *Calidris alpina*

Dunlin

Le plus connu des bécasseaux picore le dos voûté. En plumage nuptial, il est caractérisé par une grande tache noire au bas de la poitrine et sur le ventre. Le dessus et la calotte sont brun-roux, rayés de noir. Le haut de la poitrine blanc est finement rayé. Hors période de reproduction, le dessus est gris-brunâtre, le dessous blanc et la poitrine et les flancs sont finement rayés de grisâtre. Le bec est assez long, légèrement arqué au bout (voir photo). En vol, on remarquera la barre alaire blanche.

S'il n'est pas le plus abondant dans le delta, il est certainement le plus connu et sa taille intermédiaire entre le Bécasseau maubèche et le Bécasseau minute en fait une référence pour pouvoir déterminer correctement les différentes espèces de bécasseaux.

Combattant varié ©Bruno Portier

Combattant varié *(Calidris pugnax)*

Ruff

Mâles et femelles de cette espèce ont des tailles et des plumages très différents en période de reproduction. Le mâle en plumage nuptial est très spectaculaire avec sa grande collerette érectile et ses «oreilles» lui donnant un cou gonflé au vol où se combinent le noir, le roux, le blanc, le brun (très variable). La femelle, plus petite, et le mâle hors période de reproduction montrent un dessus écailleux, sombre avec des bordures fauves et une poitrine roussâtre. Les pattes sont orange, ou grises chez le juvénile (comme sur la photo ci-dessus).

Le Combattant a été très abondant dans le delta, mais la mécanisation de la récolte du riz a entraîné une forte diminution de ses effectifs. Il n'en reste que quelques centaines à quelques milliers dans les rizières ainsi que dans quelques zones humides naturelles.

Bécassine des marais ©Jean-Michel Lecat

Bécassine des marais *(Gallinago gallinago)* Common Snipe

La Bécassine des marais montre un dos noir et roux fortement rayé de jaunâtre. La queue présente un peu de blanc aux extrémités. La tête est rayée, de même que la calotte, qui présente aussi de nettes rayures foncées et claires. Son long bec droit, mince et noir est incliné vers le bas en vol. Son vol en zig-zag est caractéristique. Les pattes courtes sont jaune-verdâtre.

Discrète, généralement dissimulée sous les massifs de scirpes inondés, cette espèce se prête très mal à des dénombrements et ceci explique la difficulté, voire l'impossibilité, de déterminer son statut.

Barge à queue noire ©Bruno Portier

Barge à queue noire *(Limosa limosa)*

Black-tailed Godwit

En plumage de reproducteur, comme on peut parfois la voir avant son départ du delta, la tête et poitrine sont rousses, le flanc et le ventre sont blancs barrés de noirâtre. Par contre, en dehors de cette période, elle est très pâle, avec le dessus gris tacheté et le dessous blanchâtre. La tête, le cou et les flancs prennent une teinte gris clair uniforme, parfois légèrement soulignée de roux. Le bec est long et droit, les pattes longues dépassent fortement la queue en vol. Une large barre noire sur la queue blanche et une large barre alaire blanche caractérisent l'espèce. En toutes saisons, l'intérieur des ailes est blanc, avec de fines taches sombres sur la partie supérieure.

La Barge à queue noire a elle aussi régressé avec la mécanisation de la récolte de riz. Elle reste présente en petits effectifs sur tous les sites du delta, qu'ils soient doux ou saumâtres.

Barge rousse ©Jacques Buvat

Barge rousse *(Limosa lapponica)*

Bar-tailed Godwit

Un peu plus petite que la Barge à queue noire, elle a un bec retroussé légèrement et une absence de barre alaire blanche, une queue aux barres serrées, des pattes plus courtes dépassant à peine la queue au vol. En plumage nuptial, la tête, le cou et la poitrine sont roux, cette teinte étant plus terne chez la femelle. Le plumage hors période de reproduction est assez semblable à celui de la Barge à queue noire, c'est-à-dire à forte tendance grisâtre avec un dessus tacheté. La tête est grisâtre avec un sourcil blanc et une ligne foncée qui traverse l'œil. Le bec est rose à la base avec l'extrémité noire.

Essentiellement rencontrée sur les habitats littoraux. Les signalements en dehors de ces habitats sont souvent dus à une confusion avec la Barge à queue noire.

Courlis corlieu ©Christoph Moning - Macaulay Library

Courlis corlieu *(Numenius phaeopus)*

Eurasian Whimbrel

Il se distingue du Courlis cendré par la taille inférieure, le bec plus court et un peu moins arqué, le cri différent et les battements d'ailes plus rapides. Le plumage est brunâtre rayé, la calotte sombre séparée par une raie centrale blanc jaunâtre. Les yeux sont surmontés de sourcils formant une ligne plus claire.

Le Courlis corlieu est littoral, visible sur les lagunes de Saint-Louis et la Langue de Barbarie.

Courlis cendré ©Jacques Buvat

Courlis cendré *(Numenius arquata)*

Eurasian Curlew

Le plus grand des limicoles est facilement identifiable au très long bec recourbé et au cri typique qui lui a donné son nom. Son plumage est moucheté et strié de gris, roux, brun, fauve et blanc-brun-jaunâtre tandis que le croupion et la base du dos sont blanchâtres. Le croupion blanc est bien visible au vol. Les longues pattes sont gris-bleu.

Moins abondant que le Courlis corlieu, il est essentiellement signalé. Ses incursions dans le delta sont très rares.

Chevalier arlequin ©Bruno Portier

Chevalier arlequin *(Tringa erythropus)*

Spotted Redshank

En période nuptiale, il se distingue de tous les autres chevaliers par le plumage noir de suie, pointillé de blanc dessus, paraissant de loin plus sombre dessous que dessus. En dehors de cette période, il ressemble au Chevalier gambette mais sans barre alaire blanche; son bec est plus long et plus mince, les pattes sont plus longues, dépassant nettement la queue en vol, et le dessus gris cendré est très tacheté de blanc. Les pattes sont rouge sombre en plumage nuptial alors qu'elles sont orangées chez les jeunes et en hiver.

Le Chevalier arlequin est surtout rencontré les zones humides de petites dimensions, souvent encombrées de végétation.

Chevalier gambette ©Vincent Legrand

Chevalier gambette *(Tringa)*

Common Redshank

Au vol, le Chevalier gambette se distingue par la bande blanche bordant l'arrière de l'aile, ainsi que par le dos et le croupion blancs. Au sol, on remarquera ses pattes orangées. Le bec est orange à pointe noire. Le dessus du plumage est fortement marqué de grisâtre et de noir. La queue est barrée de blanc et de noir, et le dessous du corps est rayé et tacheté.

Le Chevalier gambette n'est pas abondant le delta mais peut se rencontrer dans les différents types de zones humides, qu'elles soient d'eau douce, saumâtre ou salée.

Chevalier stagnatile ©Julien Briard

Chevalier stagnatile *(Tringa stagnatilis)*

Marsh Sandpiper

Le Chevalier stagnatile est un modèle réduit de Chevalier aboyeur. Le plumage nuptial montre un contraste entre les parties supérieures noires et les parties inférieures blanches. Le plumage est gris clair moucheté de noir en période de non reproduction. Le sourcil est les plumes autour du bec sont toujours blanches. Le bec noir est très fin. Les pattes sont jaune pâle à gris-verdâtre.

Rare dans le delta, il est souvent confondu avec le Chevalier aboyeur s'il n'a pas été observé avec suffisamment d'attention pour en définir la taille et la couleur des pattes, deux critères de distinction importants.

Chevalier aboyeur ©Jean-Marie Dupart

Chevalier aboyeur *(Tringa nebularia)*

Common Greenshank

De taille légèrement supérieure à celle du Chevalier gambette, il s'en distingue par la face et le dessous plus blancs, l'absence de barre alaire, et le blanc très étendu sur le dos. Le bec noirâtre est un peu relevé. Les pattes verdâtres dépassent largement la queue au vol. Hors période de reproduction, le dessus du corps est gris pâle. Son cri très puissant est également un critère de détermination à retenir.

Le Chevalier aboyeur est présent sans jamais être abondant, et il est généralement solitaire ou forme des petits groupes de quelques individus.

Chevalier cul-blanc ©Jacques Buvat

Chevalier cul-blanc *(Tringa ochropus)*

Green Sandpiper

Le Chevalier cul-blanc est identifiable au vol par le dessous des ailes noirâtre et par le dessus également noirâtre, contrastant avec le blanc éclatant du croupion, d'une partie de la queue et du dessous. Il n'a pas de barre alaire et sa queue est barrée de noir vers l'extrémité. En plumage nuptial, le dessus est finement pointillé de blanchâtre. Les pattes verdâtres ne dépassent pas la queue. Il hoche souvent la tête et la queue. Son cri au décollage, de même que le contraste des ailes noires avec le dos blanc et la queue noire, sont de bons critères de détermination.

Il est présent dans le delta mais, étant solitaire, peu d'oiseaux sont dénombrés chaque année.

Chevalier sylvain ©Jean-Michel Lecat

Chevalier sylvain *(Tringa glareola)*

Wood Sandpiper

Le Chevalier sylvain ressemble à un petit Chevalier cul-blanc mais son dos est plus clair, avec un pointillé de points blancs plus denses. Au vol, le croupion et le dessous des ailes blanchâtres (sombre chez le cul-blanc) contrastent moins avec le dessus sombre. Les longues pattes sont vert-jaunâtre.

Également solitaire, on le trouve essentiellement dans les zones humides de faibles dimensions très encombrées de végétation.

Chevalier guignette ©Jean-Michel Lecat

Chevalier guignette *(Tringa hypoleucos)*

Common Sandpiper

Chevalier de petite taille, aux pattes proportionnellement plus courtes que celles des Chevaliers sylvain et cul-blanc. Son plumage est brun olive (finement pointillé de noir en été) au-dessus. Le croupion et la queue sont brunâtre foncé avec les flancs blancs. Le dessous blanc est finement rayé au cou et à la poitrine. Le blanc du ventre remonte jusqu'au cou, comme si l'oiseau portait des bretelles. Le vol saccadé est caractéristique, composé de battements rapides et courts alternant de brefs glissés avec les ailes arquées vers le bas. La barre alaire blanche est très visible. Au sol, des balancements incessants de la tête et de la queue et des cris aigus le caractérisent.

Assez territorial, il n'est jamais en groupe. Il peut être vu dans toutes les zones humides, y compris sur les berges du fleuve, qu'elles soient urbanisées ou non.

Tournepierre à collier ©Sylvain Reyt

Tournepierre à collier *(Arenaria interpres)*

Ruddy Turnstone

Ce limicole apparaît robuste avec ses pattes orange relativement courtes et son très fort bec noir et pointu. Son manteau écailleux brun sombre contraste avec sa gorge blanche et son plastron brun. Au vol, le dessin bariolé des ailes est caractéristique.

Peu abondant, on le trouve essentiellement sur les lagunes de Saint-Louis et le long des rives du fleuve où il se nourrit des divers déchets qui jonchent les berges.

Mouette rieuse © Patrick Triplet

Mouette rieuse *(Larus ridibundus)*

Black-headed Gull

La Mouette rieuse arbore son plumage internuptial (hors période de reproduction) quand elle est dans le delta. Il se caractérise par l'absence de capuchon, mais par la présence de deux barres en travers de la calotte, et par des taches sombres très nettes en arrière des yeux. Le bec est rouge à pointe noire et les pattes et les doigts sont rouges. En vol, le dessin du bout de l'aile, avec les rémiges blanches à pointes noires contraste avec le manteau gris clair.

La Mouette rieuse est présente dans toutes les zones humides du delta et sa familiarité avec les humains est marquée, les oiseaux s'approchant au plus près pour récupérer des restes de nourriture.

Mouette à tête grise ©Jean-Marie Dupart

Mouette à tête grise *(Larus cirrocephalus)*

Grey-headed Gull

De taille semblable à la Mouette rieuse, la Mouette à tête grise s'en distingue, en plumage nuptial, par son capuchon gris qui lui couvre la tête et descend de la nuque au début du cou et par son bec rouge uniforme. Le dessous du plumage est blanc et contraste avec les ailes grises, dont les dernières rémiges ne sont pas blanches comme chez la Mouette rieuse mais noires.

Abondante sur le delta, elle se reproduit sur les îlots de la Langue de Barbarie, où on peut la trouver, ainsi que sur la lagune de Saint-Louis.

Goéland railleur ©Jacques Buvat

Goéland railleur *(Larus genei)*

Slender-billed Gull

Ce très beau Goéland, de la taille d'une Mouette à tête grise, a le corps et la tête totalement blancs et des ailes gris clair. Le bec et les pattes sont rouge sang. En période de reproduction, le poitrail des oiseaux adultes se colore de rose.

Nicheur local, le Goéland railleur est abondant sur les lagunes de Saint-Louis et plus encore sur la Langue de Barbarie.

Goéland d'Audouin ©Vincent Legrand

Goéland d'Audouin *(Larus audouinii)*

Audouin's Gull

Ce goéland présente un manteau gris clair tandis que la tête et le ventre sont blancs. Les ailes sont gris clair, avec l'extrémité noire et des taches blanches à la pointe. Le bec est très caractéristique, rouge foncé avec une barre noire verticale et la pointe jaunâtre. Les pattes sont vert olive foncé. L'iris est brunâtre et l'anneau orbital rouge.

Le Goéland d'Audouin est présent chaque année dans le delta du fleuve Sénégal. Les années sans données correspondent à une mauvaise détection, ou à une impossibilité de le distinguer au sein des groupes de goélands de différentes espèces. Fort heureusement, le développement des connaissances des personnes menant les opérations de dénombrement sur les lagunes de Saint-Louis permet désormais de disposer de données de plus en plus précises. Les oiseaux sont à rechercher sur les rives du fleuve Sénégal, notamment lorsqu'ils sont perchés sur des pieux ou d'autres objets. Avec une bonne longue-vue, il est possible de lire les bagues colorées et d'apporter une contribution supplémentaire aux connaissances sur cette espèce. Les lectures actuelles indiquent que les oiseaux sont issus des îles Canaries.

Goéland leucophée ©Bruno Portier

Goéland leucophée *(Larus michaellis)*

Yellow-legged Gull

Le Goéland leucophée est un grand goéland au manteau gris clair, avec la tête et le corps blanc. Les pattes sont jaunes. Le bec est également jaune avec une tache rouge en dessous. Le bout des ailes est noir avec une pastille blanche sur chaque rémige. Les jeunes oiseaux sont moins caractéristiques, avec un plumage semblant ponctué de taches marron et noires qui s'estompent progressivement pour laisser la place au plumage adulte vers l'âge de 3 à 4 ans.

Ce goéland vient passer la période de non reproduction dans le delta avant de remonter vers les pays méditerranéens où il se reproduit. Il forme des bandes parfois importantes, notamment la Langue de Barbarie.

Goéland brun ©Jean-Marie Dupart

Goéland brun *(Larus fuscus)*

Lesser Black-backed Gull

Le Goéland brun ressemble à un Goéland leucophée mais la couleur de son manteau est gris sombre et non gris clair. Il n'y a pas de miroir blanc au bout des ailes et les adultes ont la tête striée de gris. Les juvéniles paraissent très sombres en vol, sombres sous les ailes, et avec le croupion blanc.

Ce goéland séjourne avec le Goéland leucophée mais peut également s'aventurer seul sur différents sites du delta. Il est indispensable de regarder attentivement les grands goélands pour déterminer les différences de couleur du manteau entre les deux espèces.

Sterne naine ©Julien Briard

Sterne naine *(Sternula albifrons)*

Little Tern

La plus petite des sternes se reconnaît, outre par sa taille, par son front blanc très marqué et son bec jaune à bout noir. Les rémiges primaires externes sont noires et les pattes sont jaunes.

Cette sterne, que l'on peut voir dans l'ensemble du delta, est facile à déterminer et permet d'identifier les autres espèces par comparaison.

Sterne hansel ©Ian Davies - Macaulay Library

Sterne hansel *(Gelochelidon nilotica)*

Gull-billed Tern

Lorsqu'elle séjourne dans le delta, la Sterne hansel n'a pas sa calotte noire, mais on peut noter la tache noire qui s'étend de chaque côté de l'œil et la couleur grise du dessus de la tête. Elle est blanche dessous et gris clair dessus. Le bec, les pattes et les doigts sont noirs. La queue est divisée en deux.

La Sterne hansel est bien connue au PNOD car il lui arrive très fréquemment de suivre les pirogues pour récupérer les insectes et les petits poissons remontés par l'hélice des embarcations (mais attention, ce n'est pas la seule espèce à avoir ce comportement, les guifettes également suivent volontiers les pirogues).

Sterne caspienne ©Jean-Marie Dupart

Sterne caspienne *(Hydroprogne caspia)*

Caspian Tern

Cette très grosse sterne, pratiquement de la taille d'un Goéland leucophée, ne peut être confondue avec aucune autre. Outre sa taille, son énorme bec rouge est caractéristique, tout comme le capuchon noir qui englobe l'œil.

Cette espèce est visible sur les lagunes de Saint-Louis et le long du fleuve où elle tente de récupérer les poissons de petite taille laissés par les pêcheurs.

Guifette moustac ©Bruno Portier

Guifette moustac *(Chlidonias hybridus)*

Whiskered Tern

Lorsqu'elle est dans le delta, la Guifette moustac a son plumage dit d'hiver (ou internuptial). La calotte est blanche avec une ligne horizontale foncée qui descend de l'œil. Le bec est relativement fort par rapport au bec des deux autres espèces de guifettes. La poitrine est moins foncée et la calotte moins noire.

Il existe peu de données sur cette espèce qui est souvent confondue avec les deux autres espèces de guifettes, pourtant beaucoup plus rares dans le delta.

Guifette leucoptère © Jacques Buvat

Guifette leucoptère *(Chlidonias leucopterus)*

White-winged Tern

La Guifette leucoptère est toujours en plumage de non reproductrice quand elle est dans le delta. Elle n'a donc pas de calotte noire, mais plutôt des stries sombres, et juste une tache sombre en arrière de l'œil, comme la Sterne hansel. Elle n'a pas de tache foncée de chaque côté de la poitrine (contrairement à la Guifette noire), son croupion et les côtés de la queue sont blanc gris. On notera également le dessous blanc des ailes.

La Guifette leucoptère est peu fréquente dans le delta au moment des dénombrements de mi-janvier.

Guifette noire ©Luke Seitz - Macaulay Library

Guifette noire *(Chlidonias niger)*

Black Tern

Comme son nom l'indique, la Guifette noire est pratiquement noire, mais uniquement pendant la période de reproduction. En dehors de celle-ci, le dessous est blanc, contrastant particulièrement avec le dessus gris sombre, y compris la queue et le croupion. Une tache sombre typique marque les côtés de la poitrine.

De trop nombreuses erreurs ont été commises par le passé en signalant cette espèce en janvier, alors qu'elle n'est pratiquement jamais présente dans le delta à cette période de l'année.

Sterne caugek ©Jean-Marie Dupart

Sterne caugek *(Thalasseus sandvicensis)*

Sandwich Tern

Avoir le cri de la Sterne caugek en tête permet d'orienter la détermination, même si ce cri est proche de celui de la Sterne royale. Les différences de taille et de coloration du bec entre les deux espèces permettent de les séparer. Hors période nuptiale, la Sterne caugek a le front blanc et le dessus de la tête ponctué de gris-noir, de plus en plus marqué du front à la nuque. L'arrière de la nuque est orné d'une huppe qui donne l'impression que l'oiseau est décoiffé. Le bec est noir à pointe jaune. Les pattes sont noires.

La Sterne caugek se rassemble en bandes bruyantes en particulier autour de la Langue de Barbarie.

Sterne royale ©Jean-Marie Dupart

Sterne royale *(Thalasseus maximus)*

Royal Tern

De taille intermédiaire entre la Sterne caugek et la Sterne caspienne, la Sterne royale est particulièrement reconnaissable à son bec jaune-orange. La calotte noire se termine par des plumes ébouriffées. Le manteau est gris clair, le ventre et le dos sont blancs, les pattes sont noires.

La Sterne royale niche sur un îlot de la Langue de Barbarie et elle est présente dans l'ensemble des sites côtiers du delta.

Sterne pierregarin ©Bruno Portier

Sterne pierregarin *(Sterna hirundo)*

Common Tern

Cette jolie sterne, fine et élégante, présente le même contraste de couleurs que les autres sternes. Sa calotte noire n'est pas terminée par des plumes ébouriffées. Son bec est rouge, terminé par une pointe noire et les pattes sont également rouges.

Cette sterne est rare dans le delta en janvier. Elle hiverne plus au sud, dans le Golfe de Guinée et au large des côtes d'Afrique australe.

Et du côté des rapaces...

Trois espèces sont absolument à connaître afin de pouvoir ensuite identifier les autres plus facilement.

Pygargue vocifer adulte
©Jean-Marie Dupart

Pygargue vocifer juvénile
©Julien Birard

Pygargue vocifer *(Haliaeetus vocifer)*

African Fish Eagle

En plumage adulte, ce rapace ne peut être confondu avec les autres. Sa tête, son cou, sa poitrine et sa queue blancs contrastent avec le plumage marron-roux du reste du corps. En vol, il faut remarquer le contraste entre le blanc de la tête, du cou et de la queue, le corps roux et les ailes noires. Le plumage juvénile, tend plutôt vers le marron sombre sur l'ensemble du corps.

On entend souvent le Pygargue avant de l'avoir vu. Ses cris sont en effet reconnaissables et portent très loin. Plusieurs couples sont présents dans le delta, dans les aires protégées et en dehors de celles-ci. Les couples semblent fidèles à leur nid d'une année à l'autre.

Balbuzard pêcheur ©Jacques Buvat

Balbuzard pêcheur *(Pandion haliaetus)*

Osprey

Rapace aux longues ailes étroites et au plumage très contrasté. Le dessus est sombre, le dessous blanc avec une bande pectorale foncée, la tête blanche avec un large bandeau noir sur l'œil.

La Langue de Barbarie est connue pour être un site d'importance mondiale pour le stationnement de ce rapace en dehors de la saison de reproduction. Ailleurs dans le delta, il est régulier mais en effectifs plus réduits.

Busard des roseaux ©Bruno Portier

Femelle

Mâle

Busard des roseaux *(Circus aeruginosus)*

Marsh Harrier

Le plumage du Busard des roseaux est variable en fonction du sexe et de l'âge. Le plumage du mâle adulte a le dessus roux sombre en contraste avec la queue gris pâle, les rémiges secondaires gris pâle et les rémiges primaires noires; la tête, la nuque et la poitrine sont jaunâtres rayées, le dessous est brun-roux. Le plumage de la femelle et du mâle immatures sont généralement brun sombre, avec la tête et les épaules jaune-crème (certaines femelles sont toutes sombres). Le plumage juvénile est brun chocolat foncé, avec la calotte et la gorge jaune-crème.

L'allure massive, les ailes larges, le vol à basse altitude afin de rechercher ses proies, les battements d'ailes occasionnels et longs, ou les glissés louvoyant ailes relevées plus ou moins en V sont les éléments qui permettent de déterminer le Busard des roseaux même de très loin. Il est souvent aperçu dans le PNOD, notamment au-dessus du Grand lac, où il recherche les oiseaux affaiblis qu'il pourra facilement attraper.

Conclusion

Le delta du fleuve Sénégal est le pays des oiseaux. Partout les oiseaux sont présents et ponctuent la vie économique ou touristique. On les retrouve ainsi dans les nombreuses aires protégées, mais également dans les rizières qui contribuent au développement économique local. On ne peut donc séjourner longuement dans le delta sans être en contact avec les oiseaux. Leur connaissance, leur conservation, sont des priorités car ils sont la base d'une activité touristique, et donc économique, de première importance. Dès lors, le delta ne doit pas orienter son avenir uniquement vers le développement de l'agriculture; il doit aussi tenir compte de sa richesse naturelle, en particulier de son exceptionnelle avifaune. On ne protège bien que ce qu'on connaît bien, et ce guide contribue à améliorer les connaissances sur l'avifaune.

Merci, chères lectrices, chers lecteurs, d'être arrivés jusqu'à cette dernière page et nous espérons que vous avez pris du plaisir à retrouver ici les espèces que vous avez pu observer en sillonnant le delta.

PROJET RESSOURCE

Site des zones humides sahéliennes du SWM Programme

Le Projet RESSOURCE signifie «Renforcement d'expertise au sud du Sahara sur les oiseaux et leur utilisation rationnelle en faveur des communautés et de leur environnement». En Égypte, au Mali, au Sénégal, au Soudan et au Tchad, le Projet RESSOURCE vise à préserver les écosystèmes des grandes zones humides sahéliennes; améliorer les connaissances sur les populations d'oiseaux d'eau et sur les prélèvements par la chasse et développer des solutions innovantes de gestion et d'exploitation durables des zones humides et des populations d'oiseaux d'eau.

Les activités sont coordonnées par la FAO et mises en œuvre par des partenaires techniques reconnus pour leur expertise dans les domaines de la conservation de l'avifaune et des zones humides et de la sécurité alimentaire. Le Projet RESSOURCE collabore également avec les communautés locales, les autorités nationales et les institutions locales en charge de la faune. Cofinancé par le Fonds français pour l'environnement mondial et par l'Union européenne, le projet est la composante sahélienne du Programme de gestion durable de la faune sauvage (SWM Programme), une initiative de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP).

PROJET
RESSOURCE

Site des zones
humides sahéliennes
du SWM Programme

POUR EN SAVOIR PLUS

RESSOURCE-Project@fao.org

https://swm-programme.info/fr/ressource-project

Avec le soutien technique de:

Avec le soutien de:

Financé par
l'Union européenne

ISBN 978-92-5-135403-2

CB7860FR/1/12.21